

CHAPITRE 2

SURVIVANCES ET MÉTAMORPHOSES.  
LES ERRANCES DES DIVINITÉS ISIAQUES  
SUR LES PIERRES GRAVÉES ANTIQUES  
REMPLOYÉES AU MOYEN ÂGE \*

DANS son ouvrage fondateur, le *De re diplomatica*, publié à Paris en 1681, l'érudit bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, établi à Saint-Germain-des-Prés, dom Jean Mabillon élabore une méthode d'analyse globale des documents officiels historiques, couvrant tant le texte et son support que le scellage qui le valide <sup>1</sup>. Décrivant au chapitre 16 de son deuxième livre les sceaux accompagnant les actes royaux, il évoque l'empreinte d'un anneau sigillaire figurant Sérapis ou Anubis coiffé d'un *modius* auquel Charlemagne recourt sur certains diplômes, suivant ainsi le modèle de son père Pépin le Bref qui usait d'un sceau à l'effigie de Bacchus :

*Simili modo Carolus Magnus in subsignandis quibusdam Placitis usus est (an potiùs Comes aut Cancellarius) anulo signatorio, in quo Serapis seu Anubis cum modio capiti superposito depictus erat, uti probant ectypa suo loco, cum praemissa Bacchi effigie, quam ex Pippini diplomate expressimus* <sup>2</sup>.

---

\* Qu'il me soit permis de remercier la faculté d'archéologie de l'université de Leiden, et Miguel John Versluys en particulier, pour les excellentes conditions de travail qu'ils m'ont offertes dans le cadre de mon Marie Skłodowska-Curie Research Fellowship. Mes plus vifs remerciements vont également à Clément Blanc, qui m'a chaleureusement accueilli au Centre de sigillographie et d'héraldique des Archives nationales de France, ainsi qu'à Caroline Craggs, Suzanne Foster, Genevra Kornbluth, Katelyn Mesler, Elizabeth New, Caroline Simonet, Valérie de Wulf, Erika Zwierlein-Diehl, Mathieu Beaud, Laurent Bricault, Uwe Grandke, Martin Henig, Wilhelm Klare, Eckhart Leisering, Pierre-Alain Mariaux, Johannes Mötsch, Jeffrey Spier, Michael Stansfield, Ádám Török, Laurent Wilmet et Jean Winand, pour les informations, publications ou photographies qu'ils m'ont communiquées.

1. Sur Jean Mabillon, cf. récemment, Leclant, Vauchez, Hurel, 2010. Sur le *De re diplomatica* et le contexte polémique dans lequel il s'inscrit, cf. notamment Bertrand, 2010.
2. Mabillon, 1681, II, p. 138 (au sein du VIII. *Sigilla quaedam absque Regum imaginibus, quarum varietas in prima & secunda stirpe du Liber Secundus, Caput XVI*).

D'une manière similaire, Charlemagne (ou plutôt le Comte ou le Chancelier) a employé sur certains jugements soussignés un anneau sigillaire, sur lequel était représenté Sérapis ou Anubis avec un *modius* posé sur la tête, comme le prouvent de leur côté les sceaux à l'effigie de Bacchus vue préalablement, que nous avons extraite d'un diplôme de Pépin.

Un fac-similé de ce sceau (fig. 1) apparaît sur la planche 24 regroupant les signes propres aux actes de Charlemagne <sup>3</sup>. La légende identifie cette fois le motif sigillaire au seul Anubis :

*In quodam alio Caroli diplomate exstabat alterum hoc sigillum, quod Anubim refert* <sup>4</sup>.

Dans un autre diplôme de Charlemagne était apposé cet autre sceau, qui se rapporte à Anubis.

Si ce faciès est bien celui d'une divinité païenne identifiable, comme nous le verrons, à Sarapis, sa présence sur le sceau d'un tel prince chrétien est pour le moins inattendue. Ainsi, lorsque le théologien luthérien Johann Michael Heineccius commente ce passage de Mabillon dans son traité sigillographique paru en 1709, il n'hésite pas à considérer cet anneau comme suspect, voire faux <sup>5</sup>. Deux autres mauristes, dom Toustain et dom Tassin, proposent 50 ans plus tard d'y voir un remploi antique <sup>6</sup>, rendant ainsi justice à l'attribution de Mabillon, qui, dans sa grande érudition, y avait déjà reconnu un dieu d'origine égyptienne.

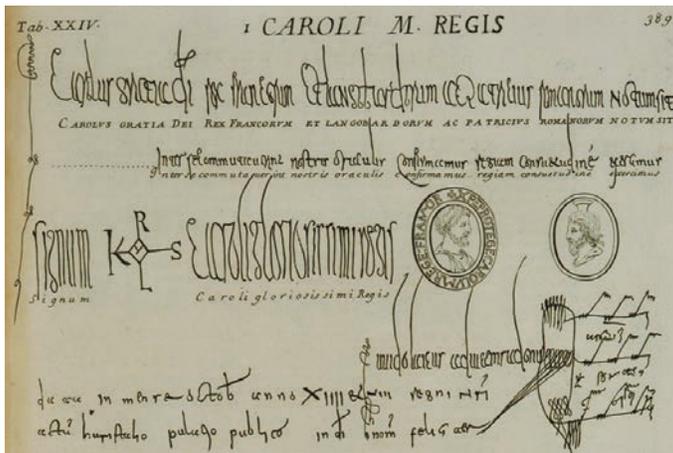


Figure 1 : Fac-similé du sceau de Charlemagne, Aachen, jugement du 8 mars 812.

D'après Mabillon, 1681, V, p. 389, pl. XXIV, n° 1.

3. Mabillon, 1681, V, p. 389, pl. XXIV, n° 1.
4. Mabillon, 1681, V, p. 388, pl. XXIV, n° 1.
5. Heineccius, 1709, p. 63. Il rejoint ainsi l'une des critiques adressées à Mabillon par le père jésuite Germon, 1703, p. 216-219, à propos du sceau bachique de Pépin le Bref.
6. Tassin, Toustain, 1759, IV, p. 99.

## SPOLIA DE MONUMENTS À TYPES ISIAQUES

Ce sceau de Charlemagne rend compte d'une pratique très répandue tout au long du Moyen Âge, celle de la réutilisation de monuments de l'Antiquité gréco-romaine. Ces remplois, que l'on désigne communément sous le nom de *spolia*<sup>7</sup>, selon un usage extensif d'un terme originellement empreint de connotations guerrières, ne cessent d'intriguer tant les antiquisants que les médiévistes qui leur accordent une attention croissante<sup>8</sup>. Impliquant des monuments de nature très variée, le phénomène est multiforme et d'interprétation délicate, nécessitant une démarche prudente et nuancée. L'une des voies les plus prolifiques, héritée de l'anthropologie historique, met l'accent sur les vies successives de ces objets, en s'interrogeant sur les motivations qui ont conditionné leur récupération, les significations qu'ils ont alors endossées, et les usages auxquels ils se sont prêtés. L'évaluation contextualisée de ces monuments est donc essentielle. Tout dépend des circonstances dans lesquels ils se sont réincarnés, et des acteurs qui les ont manipulés comme observés<sup>9</sup>.

Nombre de ces remplois antiques véhiculent, à l'instar du sceau de Charlemagne, une image héritée du passé classique. Se pose alors la question du rôle joué par cette image dans le processus de « spoliation » et de la manière dont elle était perçue par les contemporains. Les représentations des divinités gréco-romaines continuent ainsi à circuler dans le monde médiéval sans heurter pour autant les conceptions chrétiennes<sup>10</sup>. Si d'aucuns pouvaient encore les reconnaître, elles n'avaient plus la moindre valeur théologique<sup>11</sup>, et pouvaient être réinvesties à souhait pour répondre à de nouveaux besoins. Comme l'a révélé le sceau de Charlemagne, des monuments à l'effigie des divinités isiaques ont bel et bien été remployés au Moyen Âge, le plus souvent au sein de projets architecturaux ou artistiques<sup>12</sup>. Force est toutefois de constater qu'Isis, Sarapis, Harpocrate et Anubis demeurent assez rares, comparativement à d'autres membres du panthéon classique, comme Hercule, Bacchus ou Vénus qui semblent avoir connu une plus grande popularité.

7. Sur cette catégorie et son histoire, cf. Kinney, 2006.

8. Comme en témoigne la multiplication des colloques qui leur sont consacrés (cf. entre autres Brilliant, Kinney, 2011 ; *Spolia in Late Antiquity*, 2011 ; Altekamp, Marcks-Jacobs, Seiler, 2013) depuis l'étude globale de De Lachenal, 1995, et les réflexions d'Esch, 2005.

9. Sur la vie sociale des objets, et la reconstitution de leur biographie culturelle, cf. la démarche conceptualisée par Kopytoff, 1986, prolongée, notamment, par Hahn, Weiss, 2013, et Joyce, Gillespie, 2015. Pour une réflexion propre aux *spolia*, cf. par exemple Foulquier, 2009.

10. C'est l'une des formes de survivance examinées dans le catalogue d'exposition *Survival of the Gods*, 1987.

11. Sur cette théologie en images, cf. Cordier, Huet, 2006.

12. Pour une liste de documents inscrits et figurés réutilisés dans des édifices chrétiens, qui aurait gagné à être davantage hiérarchisée, cf. Podvin, 2009.

Certains de ces remplois ont dû être aléatoires, motivés par des raisons d'ordre essentiellement pragmatique<sup>13</sup>. Ainsi en était-il vraisemblablement d'une statuette d'Isis trônant en calcaire, dédiée à la déesse au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle, qui fut réutilisée au XII<sup>e</sup> siècle pour servir de chapiteau dans la nouvelle église romane Sainte-Ursule de Cologne<sup>14</sup>. La récupération de matériaux disponibles sur place, à faibles coûts, a toutefois pu se charger le cas échéant d'une valeur supplémentaire. Le choix de remployer à la fin du IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle, au moment où s'éteint le polythéisme, un relief isiaque en marbre d'époque antonine pour marquer une tombe chrétienne près de Tébourba, en Tunisie, s'accompagnait peut-être d'une volonté d'éradiquer la mémoire de l'objet<sup>15</sup>. La réutilisation quasi exclusive de monuments religieux païens, souvent sciemment détériorés, dans les fondations des églises rhénanes de l'Antiquité tardive, comme celle qui précédait alors Sainte-Ursule, a pu servir de même à célébrer le triomphe du christianisme<sup>16</sup>. Les historiens de l'art ont ainsi eu souvent tendance à rapporter ces remplois à un programme bien réfléchi, conçu selon les intentions idéologiques de leurs commanditaires<sup>17</sup>. Cela dit, la prudence reste de mise, chaque situation devant être analysée pour elle-même, et de surcroît pour les périodes postérieures, où la conquête du paganisme était depuis longtemps acquise<sup>18</sup>. Ainsi, lorsque le pape Innocent II ordonne vers 1140 d'extraire des chapiteaux isiaques des Thermes de Caracalla<sup>19</sup> pour les réutiliser dans la basilique Sainte-Marie-du-Trastevere, il exerce un droit dont il est le seul possesseur, affichant ainsi le prestige de sa charge, tout en se réclamant de la Rome antique<sup>20</sup>.

## GEMMES ANTIQUES ET LAPIDAIRES MÉDIÉVAUX

Parmi ces *spolia* isiaques susceptibles de revêtir un large spectre d'interprétations, les plus menus, mais peut-être aussi les plus fascinants, consistent en une série d'intailles et de camées. Objets de luxe et de prestige, autosuffisants et

- 
13. C'est l'approche minimaliste défendue par Michael Greenhalgh qui considère la grande majorité des remplois médiévaux comme non significatifs (Greenhalgh, 2009 ; 2011).
  14. Köln, Römisch-Germanisches Museum, 29.306. Trouvée en 1882. Cf. notamment Grimm, 1969, p. 132-134, n° 14, pl. 19-21. Pour sa dédicace, cf. *CIL* XIII, 8190 ; *RICIS* 610/0103.
  15. Paris, musée du Louvre, MND 932. Réputé provenir d'Henchir-el-Attermine. Cf. Baratte, Duval, 1982. Le revers est sculpté d'une croix monogrammatique et d'une épithape chrétienne (cf. *ILTun* 1164).
  16. Kousser, 2010, p. 130-132 (le cas le plus spectaculaire étant celui de Saint-Géréon d'où proviennent plus de 800 *spolia* à ce type).
  17. C'est l'approche maximaliste qu'incarne, entre autres, Maria Fabricius Hansen (Fabricius Hansen, 2003 ; 2015).
  18. Pour un cas d'étude particulièrement instructif, cf. dans ce volume la contribution de N. Amoroso, *infra*, p. 81-91, à propos de l'incorporation de plaques d'ivoire dans la chaire offerte en 1002 par le roi Henri II à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle.
  19. Qui comptait parmi ces *Mirabilia urbis Romae* rédigés dans les années 1140-1143 et attribués à un certain Benedictus, chanoine de Saint-Pierre de Rome.
  20. Sur ce dossier, cf. la fine analyse de Kinney, 1986.

non recyclables, les gemmes antiques passent de main en main et traversent les âges avec les images qui y sont gravées. Si ces pierres sont parfois simplement collectées en Orient comme en Occident pour leur préciosité ou leur beauté, elles ont également été réutilisées à des fins diverses qui recouvrent parfois leurs usages antiques. Ces pièces remployées frappent généralement par leur très haute qualité<sup>21</sup>, ce qui indique qu'elles faisaient l'objet d'une sélection soignée. Nombre d'entre elles se sont vues offrir leur nouvelle vie à la faveur de réseaux commerciaux, peut-être centrés sur l'Italie, Rome en particulier, qui reliaient l'Orient byzantin aux États occidentaux<sup>22</sup>. D'autres ont dû avoir une origine locale, thésaurisées depuis l'Antiquité, ou issues de recherches ciblées, voire de découvertes fortuites<sup>23</sup>. De fait, l'un des lapidaires chrétiens les plus populaires de l'Europe médiévale<sup>24</sup> présente les pierres gravées du livre dit de « Téchel » comme des objets « trouvés »<sup>25</sup> (fig. 2).



Figure 2 : Illustration du *Tractatus De Lapidibus* dans l'*Ortus sanitatis* de Jakob Meydenbach, Mainz, 1491. © Cambridge University Library, Inc.3.A.1.8[37], fol. 380r.

21. Tel fut le cas de nombre de « camées d'état » (cf. notamment *infra*, n. 217). L'un des exemples les plus remarquables est celui de la *Gemma Augustea* qui fut vénérée au XIII<sup>e</sup> siècle comme une relique de Charlemagne dans le trésor de la basilique Saint-Sernin à Toulouse (cf. à ce titre Fernandez, à paraître).
22. Sur ce marché international que les croisades ont dû alimenter de plus belle, cf. notamment Henig, 2008, p. 28-30.
23. Ces investigations médiévales avaient déjà été relevées par Wright, 1844.
24. Sur ce lapidaire et la complexité de sa tradition textuelle (évoquée *infra*, n. 33), cf. désormais Mesler, 2014.
25. Chaque article interpelle le lecteur par une expression comme « si inveneris » ou « quando invenitur » (Mesler, 2014, p. 92).

Bien que leur caractère païen ne soit pas totalement oublié, comme l'illustre vers 1200-1210 le camée adoré par l'Idolâtrie dans le cycle des vices et des vertus sculpté au portail central de la cathédrale Notre-Dame de Paris<sup>26</sup>, les lapidaires médiévaux voient derrière leur existence la volonté de Dieu. Selon le livre de « Téchel » transmis après 1241 par le dominicain Thomas de Cantimpré dans son *Liber de natura rerum*<sup>27</sup>, les gemmes auraient été gravées par les enfants d'Israël lors de leur exode hors d'Égypte à travers le désert<sup>28</sup>. Dans son *De mineralibus* composé vers 1248-1252, Albert le Grand insiste plutôt sur les forces naturelles, et astrales en particulier, qui font éclore les images ou guident la main de l'artiste sur les pierres<sup>29</sup>. Ces érudits présentent, à l'instar d'autres auteurs de lapidaires, tel Marbode de Rennes à la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, les pouvoirs naturels des pierres, relayant de la sorte les croyances magiques de l'Antiquité, en les adaptant à la vision théocentrique du monde chrétien<sup>31</sup>. Les qualités immanentes des minéraux précieux peuvent toutefois être renforcées ou orientées dans une direction déterminée par les motifs qui y sont figurés.

La littérature médiévale a gardé la trace de deux listes de pierres gravées, longtemps considérées dans l'historiographie comme des lapidaires distincts, attribués l'un à « Téchel », l'autre à « Azareus »<sup>32</sup>, mais appartenant en réalité à une seule et même œuvre composite<sup>33</sup>. Une version du livre de « Téchel<sup>34</sup> » avait été transmise dans le lapidaire de Thomas de Cantimpré qui nous apprend

- 
26. Cf. notamment Wentzel, 1953, p. 342, pl. 48a ; Zwierlein-Diehl, 1998, p. 70, fig. 33.
  27. Sur ce passage, cf. Mesler, 2014, p. 87-91. Pour la version de Thomas de Cantimpré, cf. *Liber de natura rerum* XIV [*de lapidibus pretiosis et eorum virtutibus*], 70, 3-4 (cf. Boese, 1973, p. 371).
  28. Cette tradition est déjà perceptible au deuxième quart du IX<sup>e</sup> siècle dans un poème de Walafrid Strabon évoquant une gemme fabriquée par Bezalel et Oholiab, les deux artisans élus par Dieu de l'exode (*Carmina* LIV [*Ad Episcopum Ferendarium*], 16-19 ; éd. Dümmler, 1884, p. 400-401).
  29. Albert le Grand, *De mineralibus* II (*de lapidibus*), 3, 1-3. Pour une traduction française, cf. Angel, 1995, p. 355-379.
  30. Et son poème *De lapidibus* (Riddle, 1977) qui se réclame explicitement du lapidaire antique dit de « Damigeron-Evax » (Halleux, Schamp, 1985, p. 193-290).
  31. Sur la transmission des savoirs magiques de l'Antiquité, cf. récemment Dasen, Spieser, 2014.
  32. Selon la nomenclature établie par Pingree, 1987, suivie notamment par Weill-Parot, 2002, p. 111-123. Plusieurs versions de ces « lapidaires » avaient déjà été traitées comme des textes indépendants par Evans, 1922, p. 99-108 ; Studer, Evans, 1924, p. 277-296 et 381-392 ; Thorndike, 1947.
  33. Comme l'a établi Mesler, 2014, qui fournit en annexe D une liste préliminaire de quelque 95 manuscrits en latin, français / anglo-normand, espagnol, allemand, italien et hébreu. Ainsi que l'écrit Cipriani, 2017, p. 165-166, « cette famille de textes combine, dilate et restructure *toujours* de manière différente des noyaux constants d'éléments ».
  34. Sur cet auteur présumé et la corruption de son nom, cf. Mesler, 2014, p. 90. Si nombre d'auteurs l'identifient à un astrologue juif du IX<sup>e</sup> siècle, Sahl ibn Bishr, d'autres proposent d'y reconnaître, non sans pertinence, l'artisan divin de l'exode Bezalel.

qu'il l'avait traduit en latin<sup>35</sup>. Cette liste, originellement rédigée en arabe<sup>36</sup>, voire en grec<sup>37</sup>, regroupe chez Cantimpré 33 gemmes figurées appartenant pour la plupart à la tradition gréco-romaine<sup>38</sup>. Chaque pierre y est identifiée avec son image et l'effet bénéfique qu'elle suscite sur son porteur. Si nombre de ces gemmes présentent un motif à connotation astrale, certaines véhiculent des types caractéristiques des amulettes magiques d'époque impériale<sup>39</sup>. Tel est le cas de la onzième pierre qu'il décrit ainsi :

*Quando inveneris in lapide nigro hominem qui in dextra portat sceptrum et in altera manu avem volantem, expansis scilicet alis, et sub hiis figuris cocodrillum : hic valet contra incantationes demonum et contra omnes inimicos. Demones etiam fugat de obsessis. Hunc Alexander tulisse legitur. In ferro poni debet.*

Quand tu trouves sur une pierre noire un homme qui dans la dextre porte un sceptre, et dans l'autre main un oiseau volant, aux ailes naturellement éployées, et sous ces figures un crocodile : elle vaut ici contre les enchantements des démons et contre tous les ennemis. Elle expulse même les démons de ceux qui sont possédés. Alexandre la porta, dit-on. Elle doit être placée dans du fer<sup>40</sup>.

Cette image si étrange semble correspondre à celle qui apparaît sur une série de gemmes magiques datées entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle mettant en scène Sarapis<sup>41</sup>. On connaît une quinzaine de pierres réalisées en hématite ou en jaspé noirâtre ou verdâtre, parfois tacheté de rouge, qui figurent selon des combinaisons variées le dieu trônant au-dessus d'un crocodile<sup>42</sup>. La composition la plus riche (fig. 3) le fait apparaître à l'intérieur d'un ourobole, avec un scarabée ailé sur la tête, un sceptre surmonté d'un ibis dans une main, un scorpion à ses pieds, au-dessus d'un saurien, lui-même superposé à un lion supportant une momie osirienne. Une telle symbolique égyptienne célèbre Sarapis en Soleil renaissant qui revivifie chaque jour le monde tout en créant le

35. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* XIV, 70, 1-90, et en part. 7 : *Hunc igitur libellum Techel transtulimus in Latinum* (Boese, 1973, p. 371-373). Ainsi que le note Mesler, 2014, p. 90, il est possible que Cantimpré ait recopié cette assertion dans sa propre source. Il y avait en effet des versions latines du livre de « Téchel » qui circulaient dès le XII<sup>e</sup> siècle (cf. *infra*, n. 50).

36. Cf. notamment Mesler, 2014, p. 93.

37. Selon une suggestion de Pingree, 1987, p. 65.

38. À côté de quelques pierres clairement médiévales, comme celle gravée du basilic et de la sirène (Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* XIV, 70, 24-25, n° 8).

39. Sur les gemmes magiques du livre de « Téchel », cf. Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 255-258 ; Zwierlein-Diehl, 2014, p. 102-107.

40. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* XIV, 70, 34-38, n° 11 (Boese, 1973, p. 372 ; trad. R. Veymiers).

41. Comme l'a bien reconnu Zwierlein-Diehl, 2014, p. 106-107. La scène est également évoquée dans Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 258, où elle est attribuée à Zeus.

42. Sur cette série de gemmes, cf. Michel, 2004, p. 58-60 et 324-325 (45.1.a-c) ; Veymiers, 2009, p. 70-80 et 289-293, pl. 36 et XIV-XV, n° II.E 1-16 ; Veymiers, 2014, p. 211, pl. 1, n° II.E 2, p. 218, pl. 10, n° II.E 17.

Temps éternel <sup>43</sup>. Les amulettes de ce type, rehaussées d'inscriptions diverses, servaient à invoquer le dieu suprême de la magie, qui n'est autre que le Soleil, et à en exploiter les pouvoirs pour satisfaire des besoins précis. Un papyrus grec magique, trouvé à Thèbes, et généralement attribué au IV<sup>e</sup> siècle, fait état d'une telle prescription :

Ἐπ' ἰασπαχάτου λίθου γλύψον Σάραπιν προκαθήμενον ἔχοντα βασιλείων σκήπτρον Αἰγύπτιον καὶ ἐπὶ τοῦ σκήπτρου ἴβιν, ὀπισθε τοῦ λίθου τὸ ὄνομα, καὶ κατακλείσας ἔχε. ἐπὶ μὲν τῆς χρείας κράτει τῆ ἀριστερᾷ σου τὸν [δ]ακτύλιον, τῆ δὲ δεξιᾷ σου κλάδον ἐλαίας καὶ δάφνης κατασειῶν τῷ λύχνῳ, ἅμα λέγων τὸν λόγον ζ' καὶ εἶρας αὐτὸν εἰς τὸν ἰδαῖον τῆς ἀριστερᾶς σου χειρὸς δάκτυλον ἔσω βλέποντα καὶ οὕτως κολλήσας τὸν λίθον τῷ ἀριστερῷ σου ὠτίῳ κοιμῶ ἀναπόκριτος ἀπεχόμενος.

Sur une agate semblable au jaspe, grave Sarapis assis, de face (?), tenant un sceptre royal égyptien et sur le sceptre un ibis, et sur le revers de la pierre, le nom [magique de Sarapis ?], et garde le enfermé. Quand le besoin [s'en fera sentir], prends l'anneau dans ta main gauche, et dans ta main droite un rameau d'olivier et [des branches] de laurier, les tenant sur la lampe, pendant que tu dis l'incantation sept fois. Et quand tu auras déposé [l'anneau] à l'index de ta main gauche avec la pierre à l'intérieur, [garde le] ainsi et, allant [au lit] sans parler à quiconque, couche-toi, tenant la pierre sur ton oreille gauche <sup>44</sup>.



Figure 3 : Intaille en hématite, II-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

Hamburg, Collection E. Sossidi, Michel 2. D'après Michel, 2004, pl. 12, fig. 1.

De toute évidence, le mage qui était à l'origine de cette prescription exhortait le futur utilisateur à porter une amulette à l'effigie de Sarapis pour s'approprier des rêves prophétiques ou guérisseurs <sup>45</sup>. Cette pierre, qui montre le dieu assis, tenant un sceptre à ibis, appartient vraisemblablement à la même

43. Veymiers, 2009, p. 78.

44. London, British Library, Pap 46. Cf. *PGM V* 447-458. La traduction française est celle de Martin, 2002, p. 174, avec quelques modifications. Pour une traduction anglaise, cf. Betz, 1986, p. 109.

45. Ainsi que le suggère à juste titre Monaca, 2002, p. 141.

série <sup>46</sup>, ce qui n'implique nullement que toutes les amulettes de ce type avaient dans l'Antiquité une fonction divinatoire. Les mêmes pierres pouvaient en effet servir selon les circonstances à diverses incantations.

Le livre de « Téchel » atteste donc que les gemmes magiques antiques sont parfois réutilisées au Moyen Âge. Cette survivance s'accompagne toutefois d'une métamorphose en profondeur, puisqu'elles ont été adaptées aux réalités du monde chrétien. La puissance des pierres gravées n'émane désormais plus de la consécration des mages, mais de la volonté de Dieu. Le schéma de « l'homme » au crocodile rendait ces amulettes capables d'agir contre tous les ennemis, en particulier contre les démons et leurs possessions. Dotées d'un pouvoir qui n'est pas sans rappeler celui de la célèbre bague du roi Salomon <sup>47</sup>, ces pierres devaient être particulièrement recherchées au Moyen Âge, où les démons constituaient une source d'angoisse majeure.

La large diffusion du livre de « Téchel » témoigne en tout cas du succès de ces prescriptions, lesquelles varient selon les versions. Les lapidaires apparaissent souvent comme des « textes vivants <sup>48</sup> », sans cesse recomposés par les copistes, d'où la difficulté d'en reconstituer la tradition textuelle <sup>49</sup>. L'un des manuscrits les plus anciens, daté de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle <sup>50</sup>, intègre une liste de 53 amulettes, dont l'une accueille bien l'image d'un « homme » sur un crocodile :

*De viro tenenti falcem. Si inveneris iaspidem ita scultum virum scilicet stantem et tenentem falcem in manu super capud suum et sub pedibus cocodrillum: Mitte hunc lapidem in anulo plumbeo et sub lapide parum de radice squille. Portantes eum sunt ab omnibus inimicis securi. Et si oviaverit [=obviaverit] inimicis suis, non erit qui loquatur sibi malum.*

À propos d'un homme tenant une faux. Si tu trouves un jaspe gravé ainsi d'un homme naturellement debout et tenant une faux dans la main au-dessus de sa tête et sous les pieds un crocodile : place cette pierre dans un anneau de plomb et sous la pierre un peu de racine de scille. Ses porteurs sont épargnés par tous leurs ennemis. Et s'il rencontre ses ennemis, aucun d'eux ne dira du mal de lui <sup>51</sup>.

Cette pierre, identifiée à un jaspe, apparaît d'emblée différente de celle décrite par Cantimpré. L'homme figuré sur le crocodile ne tient pas un oiseau, mais une faucille. Ainsi défini, le schéma semble se référer à une autre série de gemmes magiques se rapportant à Kronos/Saturne <sup>52</sup>, dont la faucille était l'un des signes caractéristiques. La présence du saurien le rattache à une tradition

46. Veymiers, 2009, p. 80.

47. Déjà évoquée chez Flavius Josèphe, *Antiquitates judaicae* VIII, 45-49.

48. Halleux, Schamp, 1985, p. 193.

49. Cf. *supra*, n. 33.

50. Pingree, 1987, p. 65.

51. Berlin, Staatsbibliothek, MS lat. 2° 307, fol. 22r (trad. R. Veymiers).

52. Cf. par exemple un jaspe noir du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle (Firenze, Museo Archeologico Nazionale, 15077) dans Michel, 2004, p. 91 et 304 (35.1.a), pl. 60, fig. 2.

égyptienne faisant de Kronos l'équivalent de Sobek-Geb<sup>53</sup>. Une confluence avec Sarapis n'y est toutefois pas exclue, l'un des exemplaires conservés figurant le dieu la tête coiffée d'un *calathos* (fig. 4)<sup>54</sup>.



Figure 4 : Intaille en pâte de verre noire, II-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Kehl, Vente Paul-Francis Jacquier. D'après Jacquier, *Münzen und Kunst der Antike*, Katalog 33, Kehl, 2005, n° 727.

Si ce schéma du dieu à la faucille est repris dans d'autres manuscrits<sup>55</sup>, pour intégrer à l'aube de la Renaissance le *Speculum lapidum* que fait paraître en 1502 l'Italien Camillo Leonardi<sup>56</sup>, c'est celui relayé par Cantimpré qui connût la plus grande postérité dans l'érudition littéraire. Copié tel quel dans divers manuscrits<sup>57</sup>, le lapidaire de Cantimpré a été également traduit dans plusieurs langues vernaculaires. En tant qu'œuvre indépendante, il a fait l'objet d'une adaptation française dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle communément attribuée au Liégeois Jean de Mandeville<sup>58</sup>. On le retrouve dans la version hollandaise

53. Ainsi, par exemple, à Coptos (Traunecker, 1992, p. 351-355).

54. Cf. une pâte de verre noire du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle, repérée à Kehl sur le marché des antiquités, dans Veymiers, 2009, p. 90-91 et 300, n° III.D 7, pl. 39.

55. Dont plusieurs, traduits en anglo-normand, ont été édités par Studer, Evans, 1924, p. 295, n° 46 (version 2, MSS. R et CC).

56. Camillo Leonardi, *Speculum lapidum* III (*De Lapidibus*), 15 (*Imagines seu sigilla Chael*), n° 35, et 17 (*Sculpturae seu imagines Salomonis*), n° 30. Pour une traduction française, cf. Lecouteux, Monfort, 2002, p. 102-103 et 199, n° 35, et 114-116 et 212, n° 30.

57. Cf. la liste fournie par Mesler, 2014, p. 140-141. K. Mesler nous signale également la présence du schéma dans trois manuscrits en latin qui ne constituent pas des copies proprement dites (Cambridge, TCL, O.2.18 ; Oxford, BL, Ashmole 1471 ; Vienne, ON, 5311).

58. *Le Lapidaire en françois, composé par messire Jehan de Mandeuille, chevalier* : « Ce on trouve en une noire pierre un homme pourtant ung sestre en une main, et en l'autre ung oisel qui ait ses esles tendues, et au-dessus une figure cothodrilite, ceste pierre est bonne contre les enchanteurs et les illusions des dyables et contre tous ennemys » (Wright, 1844, p. 457 ; cf. aussi Del Sotto, 1862, p. 125). Signalons aussi la présence du schéma dans deux manuscrits en anglo-normand édités par Studer, Evans, 1924, p. 280, n° 18 (MSS. P & Q, correspondant à Cambridge, PC, MS 87 et Londres, BL, Add. 18210).

versifiée du *Liber de natura rerum*, réalisée vers 1270 par Jakob van Maerlant<sup>59</sup>, ainsi que dans les adaptations allemandes dues à Konrad von Megenberg<sup>60</sup> dans les années 1348-1350 et à Peter Königschlacher<sup>61</sup> en 1472.

En évoluant dans ces directions, le livre de « Téchel » a offert, sous de multiples versions, une continuité à des images magiques antiques figurant originellement Sarapis et/ou Kronos, perçus désormais comme de simples hommes, pour servir des desseins chrétiens. La figure sur le crocodile n'est qu'un exemple parmi d'autres de ce processus d'appropriation. Il en va de même d'autres schémas, tel l'anguipède à tête de coq<sup>62</sup>, décrit comme un guerrier piétinant un serpent, qui ouvre la liste chez Cantimpré et vaut, lui aussi, contre tous les ennemis<sup>63</sup>. La concision des descriptions ne permet pas toujours d'identifier les motifs qui les ont inspirées. Qu'en est-il, par exemple, de cette figure mi-homme, mi-bœuf, derrière laquelle d'aucuns ont proposé de reconnaître Anubis<sup>64</sup> ? On lui accordait en tout cas au Moyen Âge une valeur astrologique, en la rattachant à la constellation d'Orion<sup>65</sup>.

Les images astrologiques sont presque omniprésentes dans le second livre de ce lapidaire composite, celui que la tradition manuscrite attribue parfois au roi « Azareus<sup>66</sup> », qui l'aurait adressée au roi Ptolémée. Cette liste s'est diffusée,

- 
59. Jacob van Maerlant, *Der naturen bloeme*, XII, 1331-1344 : « *Vinstu in enen swarten stene / Enen man staende, als ict mene, / In sijn rechter hant ghedreghen / Een sceptrum, als coninghe plegghen, / Op die luchter hant enen voghel, / Wide ondaen elken vloghel, / Enen cocodril onder die voete, / Hi draghet gherechte boete / Jeghen des viants toeverie, / Ende verdrivet sine partie, / Daer si die liede hebben beseten. / Alexander, wilmen weten, / Droech dustanen sonder waen, / Ende hi wil in ysere staen* » (Verwijs, 1980<sup>2</sup>, II, p. 240).
60. Konrad von Megenberg, *Das Buch der Natur*, VI.1, 85, 29-35 : « *Auf ainem swarzen stain ain mensch, daz in der rechten hant ain zepter tregt und in der andern ainen fliegenden vogel mit gestrakten flügel und under den pilden ain crocodrill ist, der ist guot wider der teufel pannen und wider all veind und verjagt die teufel von den besezzenen. den stain truog Alexander, als man list. man schol in setzen in eisen* » (Pfeiffer, 1861, p. 470).
61. Peter Königschlacher, *Das Buch von Naturen der Ding*, XIV.1, 70, 11 : « *Wenn du jn ainem swarzen stain findest ainem menschen, der jn der rechten hand treitt ain ceptar vnd jn der andern hand ainem fliegenden vogel mitt vssgestrackten flügel, vnd vnder den figuren ainem lintwurm, der stain ist gütt wider die zoubrung der tufel vnd wider alle vinde. Er tribet och die tufel vß von den besessnen. Man listet, das Allexander den getragen hab. Man sol jn jn ysen vassen* » (Stahl, 1998, p. 503).
62. Dont l'histoire post-antique a été reconstituée par Nagy, 2014, et Zwierlein-Diehl, 2016, p. 248-256.
63. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* XIV, 70, 8-10, n° 1 : « *Quando invenitur iaspis et in eo homo, qui scutum habet in collo vel manu et cuspidem in altera manu et sub pedibus serpentem, hie habet virtutem contra omnes inimicos* » (Boese, 1973, p. 371).
64. Zwierlein-Diehl, 2014, p. 107, à propos de Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* XIV, 70, 65-66, n° 22 : « *Quando invenitur in lapide homo dimidius et dimidius bos, hie confert honores et sensum informat ad bonum* » (Boese, 1973, p. 373).
65. Cf. notamment la description du schéma dans le lapidaire de Volmar daté du XIII<sup>e</sup> siècle (Volmar, *Das Steinbuch*, 917-924 ; cf. Lambel, 1877, p. 29).
66. Sur cette attribution retenue depuis Pingree, 1987, mais en réalité peu attestée, cf. Mesler, 2014, p. 96-97.

comme celle de « Téchel », qu'elle suit le plus souvent, sous des versions variées, dont l'une fut également transmise par Thomas de Cantimpré<sup>67</sup>. On y trouve 24 pierres gravées véhiculant des images renvoyant à des planètes ou à des constellations zodiacales ou extrazodiacales. La plupart des schémas décrits se réfèrent à des gemmes de tradition gréco-romaine, dont plusieurs à l'effigie de divinités. La sixième figure ainsi un homme à tête de bélier<sup>68</sup>, une apparence qui était celle de plusieurs divinités dans l'Égypte antique<sup>69</sup>, dont l'Amon de Thèbes. D'autres versions du livre d'« Azareus » nous apprennent que cette image était alors associée à Jupiter<sup>70</sup>. Or, Amon s'était rapproché de Zeus dès le VII<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., prenant l'apparence d'un homme âgé, barbu et chevelu, paré de cornes de bélier<sup>71</sup>. Ce n'est toutefois pas la nature originelle de cette figure qui comptait le plus au Moyen Âge. L'image de ce Jupiter criocéphale se devait avant tout d'être efficace, en assurant au porteur, comme l'écrit Cantimpré, d'être « aimé par tous les hommes et animaux ».

## PIÈCES DE BIJOUTERIE ET DACTYLIOTHÈQUES SACRÉES

La tradition littéraire témoigne, avec le succès des lapidaires, d'un réel intérêt pour les gemmes antiques au cours du Moyen Âge. Les Wisigoths, Mérovingiens et Lombards avaient assuré, parmi d'autres, une véritable continuité en la matière, en sertissant des gemmes romaines dans des pièces de parure contemporaines, telles que des bagues ou des fibules<sup>72</sup>. C'était là une pratique ancienne, comme l'attestent plusieurs trésors de bijouterie remontant à l'Antiquité tardive<sup>73</sup>. Un collier en or du début du V<sup>e</sup> siècle, découvert en 1908 à Rome dans le trésor de la Piazza della Consolazione, était ainsi orné de deux pendentifs, dont l'un remploie une gemme magique du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.<sup>74</sup>.

67. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* XIV, 69, 1-70 (Boese, 1973, p. 370-371).

68. Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum* XIV, 69, 24-25, n° 6 : « *In quocumque lapide sculptum inveneris hominem et caput arietis, hic lapis gestantem reddit amabilem ab omni genere hominum vel animalium* » (Boese, 1973, p. 370-371).

69. Zwierlein-Diehl, 2014, p. 101, le rapprochait ainsi du dieu Khnoum d'Éléphantine.

70. Comme celle transmise vers 1230 dans l'encyclopédie d'Arnold de Sax, *De finibus rerum naturalium*, III.2 (Lecouteux, 1982, p. 397, n° 12). Ces versions littéraires ont même suscité à l'époque moderne la création de gemmes à l'effigie d'un Jupiter à tête de bélier debout avec sceptre et foudre (cf. le jasper rouge que possédait au début du XVII<sup>e</sup> siècle Peter Paul Rubens dans Zwierlein-Diehl, 2014, p. 124-125, fig. 17).

71. Sur cette confluence entre Zeus et Amon qui s'est vraisemblablement opérée à Cyrène avant de gagner l'Égypte et la Grèce, cf. Leclant, Clerc, 1981.

72. Sur ces remplois, cf. notamment Ament, 1991 ; Dolci, 2002 ; Limonta, 2002. Divers anneaux d'époque mérovingienne sont signalés dans Deloche, 1900, n° XXXIX, CXIII-CXIV, CXLII-CXLIII, CCXIII, CCXLV, CCLXXXVI, et Hadjadj, 2008, p. 33, n° 211, 215, 235, 356, 293, 402, 472, 473, 490, 552, 582.

73. Cf. les exemples recensés par Spier, 2007, p. 11.

74. New York, The Metropolitan Museum of Art, Department of Medieval Art, 58.12. Cf. Weitzmann, 1979, p. 307-308, n° 281 ; Deppert-Lippitz, 2000, p. 60-62, fig. 7.2-3 ;

Cette pierre, identifiée à un héliotrope, portait à l'avvers le motif de l'anguipède alectorocéphale et au revers celui d'Harpocrate assis en Soleil levant sur le lotus primordial <sup>75</sup>. S'il appartenait vraisemblablement à un membre de l'élite aristocratique, ce bijou témoigne de l'adaptation de telles images à un environnement de plus en plus chrétien <sup>76</sup>. Certaines gemmes magiques des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles combinent d'ailleurs des motifs à la fois chrétiens et païens <sup>77</sup>. Tel est le cas d'un jasper vert aujourd'hui perdu (fig. 5) montrant à l'avvers le Bon Pasteur et l'ancre aux poissons, avec le nom Ἰησοῦς, et au revers Harpocrate sur le lotus, avec le nom Χρηστός <sup>78</sup>. Le schéma de l'enfant divin sur le lotus peut, à l'instar de celui de l'anguipède, resurgir dans des contextes médiévaux, et même en un lieu aussi inattendu que le royaume slave de Grande Moravie, comme l'atteste une gemme du III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle réputée provenir de Staré Město au sud-est de la Tchéquie <sup>79</sup>.



Figure 5 : Dessin d'une intaille en jasper vert, III-IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Autrefois à l'Universität Würzburg, H1447. D'après Spier, 2007, pl. 56, n° 464.

Les pierres gravées enchâssées dans les bijoux des VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles étaient destinées avant tout à valoriser leurs porteurs. Ces objets de prestige, d'autant plus recherchés que l'art de la glyptique s'était alors momentanément

Nagy, 2014, p. 135-137, fig. 1. Le second pendentif est un médaillon matrimonial en or d'époque théodosienne (Vikan, 1990, p. 149 et 155-156, fig. 19).

75. Sur le type de l'enfant sur le lotus et sa tradition égyptienne, cf. el-Mohsen el-Khachab, 1971 ; Michel, 2004, p. 68 sq. et 269-276 (19).
76. Deppert-Lippitz, 2000, p. 62 : « *It is tempting to interpret the reuse of magical gems as an indication that the original owner of each was still pagan, but in all probability the gems reflect only a general tendency to superstition, found in Late Antiquity among Christians as well as Pagans.* »
77. Spier, 2007, p. 82-83.
78. Autrefois à l'Universität Würzburg, H1447. Cf. Spier, 2007, p. 82, pl. 56, n° 464.
79. Actuellement dans une collection privée. Cf. Bouzek, Ondřejová, Hošek, 2001 ; Bouzek et al., 2009 ; Ondřejová, Bouzek, 2010, p. 3-4, n° 5, pl. 6.B-C.

interrompu, servaient de marques identitaires distinguant les élites<sup>80</sup>. Des bijoux comme la fibule lombarde de Bénévent<sup>81</sup>, remployant un camée de sardonix au buste de Minerve, ou la bague franque de Bislich<sup>82</sup>, ornée d'une cornaline figurant l'enlèvement de Proserpine par un Pluton calathophore, ont ainsi été trouvés dans les tombes de leurs riches propriétaires. Le sens que les contemporains accordaient aux images gravées sur ces anciennes pierres nous échappe<sup>83</sup>. Ils ne semblent d'ailleurs pas toujours avoir accordé une grande attention à leur iconographie. C'est ce que révèle, par exemple, un pendentif (fig. 6) mis au jour dans une tombe mérovingienne de Marchélepot, dans la Somme, qui réutilise une pâte de verre blanche du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle montrant Anubis embaumant Osiris entre Isis et Néphthys sans respecter la disposition du motif<sup>84</sup>. L'intaille y est sertie de travers, la rendant illisible aux yeux des spectateurs.



Figure 6 : Dessin d'un pendentif mérovingien serti d'une intaille du II-III<sup>e</sup> siècle en pâte de verre blanche, nécropole de Marchélepot, V-VII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

Autrefois à Berlin, Museum für Vor- und Frühgeschichte, Va 5139.

D'après Kornbluth, 2011, p. 254, pl. 22.

Ce phénomène, qui pose la question des critères ayant présidé au remploi, et de la place de l'image dans ce processus, se retrouve pour les très nombreuses gemmes antiques utilisées dès le VII<sup>e</sup> siècle, sinon plus tôt, pour rehausser le

- 
80. Le nom du propriétaire est d'ailleurs parfois inscrit sur la monture métallique, voire la pierre elle-même (cf. par exemple une bague wisigothique sertie d'un nicolo à l'effigie de Cérès, dont le biseau a été gravé d'une croix et du nom *Adalmaricus*, dans Christie's, *Ancient Jewelry*, New York, 11 déc. 2003, lot 527).
81. Oxford, Ashmolean Museum, AN1909.816. Trouvée dans une tombe du VII<sup>e</sup> siècle Cf. Rotili, 1977, p. 139-140, fig. 62 ; Limonta, 2002, p. 28, 31 et 33, fig. 3 ; Kornbluth, 2011, p. 252-253, pl. 17 ; Sena Chiesa, 2011, p. 230, pl. 5.
82. Bonn, Rheinisches Landesmuseum. Trouvée dans une tombe de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle Cf. Platz-Horster, 1984, n° 75 ; Ament, 1991, p. 414 ; Zwierlein-Diehl, 2002, p. 86, n° 78, fig. 71a-b ; Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 238-239, fig. 2-3.
83. Ainsi que le note aussi Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 237.
84. Autrefois à Berlin, Museum für Vor- und Frühgeschichte, Va 5139. Cf. Boulanger, 1909, p. 104 ; Kornbluth, 2011, p. 254, pl. 22. Sur ce type purement égyptien, cf. Michel, 2004, p. 314 (39.5.b), pl. I, fig. 3.

décor de toute une série de pièces d'orfèvrerie à vocation liturgique<sup>85</sup>. Les trésors ecclésiastiques de l'Occident latin – mais non ceux du monde byzantin<sup>86</sup> – présentent ainsi des châsses et autres reliquaires, des croix, crosses et plats de reliures, et même des autels et antepedium, qui sont chargés de pierres gravées souvent léguées par les fidèles, et notamment par les souverains<sup>87</sup>. Nombre de ces gemmes étaient montées pour leur matérialité, donc leur couleur, leur éclat, voire leur préciosité, indépendamment de la nature des motifs qui y étaient gravés<sup>88</sup>. Les images assurent toutefois de l'ancienneté des pierres et renforcent par conséquent le prestige des objets liturgiques, en les rattachant à l'Antiquité<sup>89</sup>, et donc aux origines de l'Église. Ce faisant, elles cautionnent en quelque sorte l'authenticité des reliques qui y sont parfois conservées<sup>90</sup>. Ces véritables dactyliothèques sacrées doivent toutefois être interprétées avec prudence, d'autant qu'elles cumulent parfois diverses références, en mêlant par exemple des gemmes antiques et contemporaines<sup>91</sup>. Cela dit, certaines pierres de grande taille, fixées en des emplacements particulièrement visibles et symboliquement puissants, ont pu être choisies parce que leur image servait idéalement le discours ambiant. Tel était le cas du béryl qui couronnait le reliquaire connu sous le nom d'« escrain de Charlemagne », mais offert en réalité après 870 par Charles le Chauve à l'abbaye de Saint-Denis<sup>92</sup>. Le portrait de la fille de Titus, Julie, y était réinterprété comme celui de la Vierge, ainsi que l'indique le monogramme marial byzantin gravé sur l'un des saphirs qui l'entourent<sup>93</sup>. En l'absence de tels indices explicites, le sens donné à l'image n'est

85. Ainsi que le note, par exemple, Kinney, 2011, p. 111. Kornbluth, 2011, suggère que de telles dispositions étaient parfois volontaires, destinées à canaliser le pouvoir des pierres et de leurs images.

86. Comme l'indique Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 246.

87. Ces emplois ont suscité une importante bibliographie, dont Hecksher, 1938 ; Krug, 1993 ; Forsyth, 1995 ; Krug, 1995 ; Wilmet, 2003 ; Kinney, 2011. Sur les plats de reliure, cf. Snijder, 1932 ; Poletti Ecclesia, 2002a. Sur les reliquaires, cf. Krug, 1998 ; Zwierlein-Diehl, 1998 ; Poletti Ecclesia, 2002b ; Amedick, 2007. Sur les autels et antepedium, cf. Gaggiotti, 2002. Sur les croix, cf. Jülich, 1986-1987 ; Pellegris, 2002 ; Sena Chiesa, 2002, p. 147-218.

88. En respectant parfois certains principes compositionnels d'association et de symétrie (Balty, 2008, p. 247). Sur les programmes chromatiques que peuvent constituer ces gemmes sur les orfèvreries médiévales, cf. Wilmet, 2014.

89. Cf. à ce titre les remarques de Kinney, 2011, p. 113-115.

90. Comme le suggère pertinemment Balty, 2008, p. 247.

91. Repérant une telle accumulation dans une série d'orfèvreries d'époque ottonienne, Forsyth, 1995, veut y voir l'expression délibérée d'une « *broad and deep strata of history* » (p. 158).

92. Sur « l'escrain de Charlemagne » détruit à la Révolution, cf. *Le Trésor de Saint-Denis*, 1991, p. 92-99, n° 13. L'élément terminal est transporté en 1791 au Cabinet des Antiques où il est toujours conservé (cf. Poletti Ecclesia, 2002b, p. 62 et 64-65, fig. 6 ; Vollenweider, Avisseau-Broustet, 2003, p. 128-129, pl. 17 et 88-89, n° 145).

93. Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 260.

toutefois pas toujours aisé à déchiffrer, ouvrant ainsi la porte aux hypothèses des commentateurs <sup>94</sup>.

Les gemmes remployées dans ces pièces d'orfèvrerie chrétiennes sont ainsi susceptibles de porter tous types d'images <sup>95</sup>. Le panthéon de la glyptique gréco-romaine s'y retrouve ainsi naturellement, y occupant même apparemment une place privilégiée <sup>96</sup>. Quelques pierres ayant eu un tel destin portent l'effigie d'une divinité isiaque. C'est peut-être déjà le cas d'une des dix intailles antiques serties sur un reliquaire portatif en forme de bourse (fig. 7a), daté de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, qui appartient au trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, dans le Valais, fondée en 515 par le roi burgonde Sigismond <sup>97</sup>. Une inscription pré-carolingienne, gravée au revers, nous renseigne sur les circonstances de la précieuse offrande, et sur le réseau social dans lequel s'intégrait alors l'objet. Un couple laïc fit appel à deux orfèvres pour en faire don au saint martyr de la légion thébaine sur l'ordre d'un prêtre du nom de Teudéric <sup>98</sup>. La face antérieure, au décor cloisonné, est marquée par un grand camée de verre contemporain <sup>99</sup>, imitant une sardonix antique, à l'effigie d'un portrait casqué <sup>100</sup>, autour duquel sont savamment agencés divers cabochons et pierres gravées antiques, parfois serties en dépit de l'orientation des motifs <sup>101</sup>. D'autres intailles, respectant cette fois le sens de l'image, garnissent semblablement les faces latérales (fig. 7b). Le petit côté droit présente ainsi un nicolo et deux cornalines montrant trois divinités debout vers la droite, respectivement Fortuna,

94. Cf. par exemple Sena Chiesa, 2011, à propos de deux gemmes de la grande croix de Didier à Brescia à l'effigie de Minerve et Hercule, et d'une intaille de la châsse des Rois mages à Cologne montrant Léda et le cygne.

95. Y compris des scènes qui auraient pu être jugées licencieuses, dont celle de Léda et le cygne (cf. *supra*, n. 94).

96. Sur la place des divinités païennes dans les gemmes remployées au Moyen Âge, cf. notamment Soeda, 1987.

97. Agaune, Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice, inv. 5. Cf. essentiellement Aubert, 1872, p. 141-145, n° IV ; Bouffard, 1975, p. 55 et 59-65 ; Thurre, 1996, p. 52-54, fig. 5-6 ; Antoine-König, 2014, p. 52-55, n° 9 ; Mariaux, 2015, p. 108-111. Sur les intailles en particulier, cf. Poletti Ecclesia, 2002b, p. 58 et 62-63, fig. 5 ; Caplan, Notari, 2015, p. 417-420. Ces gemmes avaient fait l'objet en 1990 d'une étude d'Antje Krug demeurée inédite (« Antike Gemmen im Kirchenschatz von Saint-Maurice d'Agaune »).

98. Jörg, 1977, p. 89-91 : « Le prêtre Teudéric (*Teuderigus Presbiter*) le fit faire en l'honneur de saint Maurice. Amen. Nordoalaus et Rihlindis ordonnèrent de le fabriquer. Undiho et Ello le firent ».

99. Sur ces camées à l'antique vraisemblablement fabriqués dans le nord de l'Italie, cf. notamment Wentzel, 1941, p. 56-57 ; Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 266.

100. Parfois identifié à la déesse Rome (Krug, 1998, p. 108, fig. 11).

101. Sur la disposition des intailles du reliquaire de Teudéric, cf. l'interprétation triomphaliste de Kornbluth, 2011, p. 249-250, pl. 5-8. On retrouve le même phénomène sur une bourse-reliquaire carolingienne issue de la collégiale westphalienne d'Enger (Krug, 1995, p. 104-106).

Mercuré et peut-être Sarapis (fig. 8) <sup>102</sup>. L'identification au parèdre d'Isis passe habituellement par sa couronne, le *calathos*, dont la présence ne peut être confirmée ici en raison d'un éclat dans la pierre <sup>103</sup>. Le schéma d'un dieu debout, vêtu d'un chiton et d'un himation, tenant un sceptre dans une main, tout en baissant l'autre vers un animal dressé à ses pieds, est toutefois bel et bien celui de Sarapis avec Cerbère sur une petite série de gemmes au style équivalent datées des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles <sup>104</sup>. Quoi qu'il en soit, cette intaille concoure avec les autres pierres antiques, et le camée central qui les imite, à renvoyer à l'époque durant laquelle vécut le saint que cet objet visait à honorer.



Figure 7a-b : Bourse-reliquaire de Teudéric à l'abbaye de Saint-Maurice d'Againe, seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.  
© Againe, Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice, 5. Ph. O. Roduit, P.-A. Mariaux.

102. Les intailles de la face latérale droite sont illustrées dans Bouffard, 1975, p. 55, et Poletti Ecclesia, 2002b, p. 63, fig. 5. L'identification à Sarapis a été suggérée dans Veymiers, 2014, p. 218, pl. 10, n° III.AA 6.

103. D'où l'identification traditionnelle à Jupiter depuis Aubert, 1872, p. 145.

104. Veymiers, 2009, p. 82-83 et 293, n° III.AA 1-5, pl. 37 et XV.



Figure 8 : Intaille en cornaline remployée sur la bourse-reliquaire de Teudéric à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, II-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

© Agaune, Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice, 5. Ph. P.-A. Mariaux.

Une pierre à type isiaque apparaît assurément parmi les quelque 47 gemmes antiques qui constellent la célèbre statue-reliquaire de sainte Foy (fig. 9a) dans le trésor de l'abbaye de Conques, en Aveyron, de fondation carolingienne<sup>105</sup>. Réalisée à la fin du IX<sup>e</sup> siècle pour abriter la relique du crâne de la jeune martyre fraîchement arrivée<sup>106</sup>, cette Majesté de bois, couverte d'or, avait été « profondément transformée » aux alentours de l'an Mil, si l'on en croit l'écolâtre Bernard d'Angers qui consigna entre 1013 et 1020 les miracles dont il avait eu connaissance<sup>107</sup>. Ce remaniement, attribué aux orfèvres de la région<sup>108</sup>, la dote d'une parure somptueuse, composée de bandes d'or filigranées, serties de pierreries, qui soulignent ses vêtements et les montants de son nouveau trône. Il est probable que certaines gemmes antiques ornaient déjà la statue dans son état originel<sup>109</sup>, à l'instar de la tête en tôle d'or, aux grands yeux de verre, qui est vraisemblablement un remploi du Bas-Empire<sup>110</sup>. Bernard nous apprend que la sainte elle-même demandait des bijoux à ses dévots, en particulier à

105. Conques, Trésor de l'abbaye de Sainte-Foy. Cf. essentiellement Taralon, Taralon-Carlino, 1997 ; Gaborit-Chopin, Taburet-Delahaye, 2001, p. 18-29, n° 1. Sur les pierres gravées, en particulier, cf. Darcel, 1860 ; Poletti Ecclesia, 2002b, p. 66 et 69-72 ; Boehm, 2008, p. 184-187. Ces gemmes ont fait l'objet du mémoire de maîtrise de Catherine Ponsot soutenu à l'université de Paris I-Sorbonne en 1987 sous l'intitulé « Camées et intailles de réemploi dans le mobilier liturgique du trésor de Conques ».

106. Plutôt que vers le milieu ou la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle (Gaborit-Chopin, Taburet-Delahaye, 2001, p. 23-24).

107. Cf. l'expression *de integro reformata* utilisée par Bernard d'Angers, *Liber miraculorum sanctae Fidis* I, 17 (cf. Bouillet, 1897, p. 53). Le miracle le plus célèbre était celui de Guibert dit « l'Illuminé » qui, vers 985, recouvra la vue après avoir été énucléé, renforçant par conséquent la réputation de l'abbaye. Sur l'œuvre de Bernard d'Angers, cf. Remensnyder, 1990.

108. Cf. Garland, 2000.

109. Ainsi que le notent Gaborit-Chopin, Taburet-Delahaye, 2001, p. 23.

110. Taralon, Taralon-Carlino, 1997, p. 24.

ceux de haut rang<sup>111</sup>. Certaines pierres gravées, une grande cornaline à l'effigie de Caracalla par exemple<sup>112</sup>, sont de telle qualité que l'on a également songé à des donations princières ou impériales<sup>113</sup>. Leur répartition suit parfois une logique compositionnelle en fonction des matières ou des images<sup>114</sup>. Si le dossier du trône est couronné d'un cristal de roche carolingien montrant une crucifixion<sup>115</sup>, les montants antérieurs de son siège sont chacun surmontés d'une intaille romaine à l'effigie d'un portrait impérial<sup>116</sup>. À la grande améthyste figurant un bovidé sous un arbre sur la bande extérieure de la manche gauche<sup>117</sup>, répond une autre améthyste de taille équivalente, fixée sur la manche droite (fig. 9b), qui représente la déesse Isis<sup>118</sup>. Reconnaissable au sistre qu'elle brandit, et à l'emblème à disque et à plumes qui la couronne, la déesse y apparaît sous un type inconnu par ailleurs (fig. 10)<sup>119</sup>. Assise sur un siège sans dossier, le corps entièrement drapé, elle porte un panier de fruits sur les genoux, une sorte d'équivalent visuel à son épiclèse de *frugifera*<sup>120</sup>. Son style calligraphique se retrouve sur une série de gemmes, parfois de semblables taille et qualité, datées de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle<sup>121</sup>. Rien ne nous permet de connaître véritablement la lecture que les dévots et pèlerins venus adorer la statue avaient de ces pierres gravées<sup>122</sup>. De tels reliquaires étaient assimilés au contenu dont ils

- 
111. Bernard d'Angers, *Liber miraculorum sanctae Fidis* I, 16-19, et II, 10 (cf. Bouillet, 1897, p. 51-57 et 119-120). Cf. Remensnyder, 1990, p. 373 et 377.
112. Darcel, 1860, p. 332, pl. 2, n° 20 ; Gaborit-Chopin, Taburet-Delahaye, 2001, p. 22 et 24, fig. 19. Notons que Boehm, 2008, p. 185, la décrit comme une améthyste.
113. Taralon, Taralon-Carlino, 1997, p. 42-43.
114. Sur l'emplacement des gemmes sur la statue, cf. les remarques de Boehm, 2008, p. 184-186.
115. Sur cette pierre exceptionnelle, datée du deuxième quart ou du milieu du IX<sup>e</sup> siècle, cf. Kornbluth, 1995, p. 87-89, n° 16, fig. 16 ; Gaborit-Chopin, Taburet-Delahaye, 2001, p. 22 et 25, fig. 20.
116. Darcel, 1860, p. 332, pl. 2, n°s 18 et 22. Ainsi que le note Boehm, 2008, p. 185, ces portraits particulièrement visibles étaient, avec celui de Caracalla serti au centre de la bande inférieure de la robe, « insérés à la hauteur des yeux des fidèles lorsque la statue était portée en procession ».
117. Darcel, 1860, p. 332, pl. 2, n° 28 ; Poletti Ecclesia, 2002b, p. 66 et 71, fig. 11 ; Boehm, 2008, p. 185, fig. 6 (où la scène est rapportée à la vache sculptée par Myron).
118. Darcel, 1860, p. 329, pl. 1, n° 9 (« tourmaline ? ») ; Renoue, Dengreville, 1997, p. 74-75, avec fig. (où la déesse est considérée comme une Victoire) ; Gaborit-Chopin, Taburet-Delahaye, 2001, p. 22, fig. 15 ; Sena Chiesa, 2011, p. 230, pl. 6.
119. La déesse est rarement trônant, sauf pour nourrir Harpocrate (cf. *infra*, n. 241).
120. Sur ce qualificatif et ses équivalents grecs, cf. Bricault, Dionysopoulou, 2016, p. 33 et 73.
121. Darcel, 1860, p. 329, la qualifiait ainsi de « travail barbare ». En guise de parallèle, cf. une grande intaille en nicolo à l'effigie de la déesse Rome dans Zwierlein-Diehl, 1997a, p. 92, n. 51, fig. 15 (et ill. de couverture), qui la date vers 330 apr. J.-C.
122. Certains auraient pu ainsi donner à notre améthyste un sens chrétien, en y reconnaissant une image « réflexive », figurant, à l'instar de son support statuaire, la sainte elle-même.

épousaient la forme <sup>123</sup>. Et les gemmes antiques qui les recouvrent affirmaient avant tout l'ancienneté des reliques qui y étaient conservées.



Figure 9a-b : Statue-reliquaire de sainte Foy à l'abbaye de Conques, fin du IX<sup>e</sup> siècle (remaniement majeur vers 1000). Conques, Trésor de l'abbaye de Sainte-Foy. D'après Gaborit-Chopin, Taburet-Delahaye, 2001, p. 19-20, fig. 10-11.



Figure 10 : Intaille en améthyste remployée sur la statue-reliquaire de sainte Foy à l'abbaye de Conques, première moitié du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Conques, Trésor de l'abbaye de Sainte-Foy. D'après Gaborit-Chopin, Taburet-Delahaye, 2001, p. 22, fig. 15.

---

123. Ainsi que l'indique Taralon, Taralon-Carlino, 1997, p. 12, à partir des récits de Bernard d'Angers.



Figure 11a-b : Châsse des Rois mages à la cathédrale de Cologne, c. 1180-1230. Cologne, chœur de la cathédrale. D'après Lauer, 2006, p. 26, fig. 20, et p. 32, fig. 29.

Là devait être aussi la vocation principale des très nombreuses pierres gravées qui ornaient originellement l'imposante châsse en forme d'église (fig. 11a) installée dans la cathédrale de Cologne pour accueillir les reliques des crânes des Rois mages transférées depuis Milan en 1164<sup>124</sup>. Commencé par l'atelier de l'orfèvre Nicolas de Verdun dans les années 1180<sup>125</sup>, ce véritable chef d'œuvre ne fut achevé que 50 ans plus tard, vers 1230. La face antérieure, aménagée au début du XIII<sup>e</sup> siècle, intègre dans son programme plastique en or une adoration des mages à laquelle s'associe le roi Otton IV (fig. 11b)<sup>126</sup>, qui, le jour de l'Épiphanie 1200, avait déposé des couronnes d'or sur les trois reliques<sup>127</sup>, légitimant ainsi son propre couronnement à Aix-la-Chapelle en 1198. Sur le panneau médian amovible, derrière lequel se trouvent les crânes des Rois, subsistent deux gemmes antiques de grande taille qui entouraient un camée ptolémaïque en sardonix encore plus imposant volé en 1574<sup>128</sup>. Occupant une

124. Cologne, Chœur de la Cathédrale. Cf. essentiellement Falke, 1911 ; Schulten, 1975 ; Lauer, 2006 ; Kemper, 2014. Sur les 304 gemmes du reliquaire, dont 142 appartiendraient au décor originel, cf. surtout Zwierlein-Diehl, 1998 ; ainsi que Zwierlein-Diehl, 1997b ; Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 246-250 ; Cordez, 2010.

125. Sur Nicolas de Verdun à Cologne, cf. notamment Kötzsche, Schulten, 1972 ; Kemper, 2014.

126. Identifié par l'inscription *Otto Rex* sur l'arcade qui le surplombe (Lauer, 2006, p. 32, fig. 29).

127. Selon les *Annales Sancti Trudperti* (Pertz, 1861, p. 292).

128. Cf. la reconstitution graphique reprise dans Zwierlein-Diehl, 1998, p. 96, fig. 57. Sur l'histoire de ce camée, identifié en 1952 dans le trésor impérial de Vienne (Kunsthistorisches

position centrale, cette pierre à l'effigie d'un couple royal ptolémaïque marquait l'esprit des contemporains, comme l'atteste vers 1250 la description qu'en livre Albert le Grand dans son lapidaire<sup>129</sup>. Soutenues originellement par des anges<sup>130</sup>, ces trois gemmes, possiblement offertes par Otton IV lui-même<sup>131</sup>, revêtaient peut-être alors une signification chrétienne<sup>132</sup>. Lorsqu'Albert le Grand évoque le camée central, dont il attribue l'empreinte aux forces de la nature<sup>133</sup>, il y reconnaît « deux têtes très blanches de jeunes gens » marquées, entre autres, par la « tête très noire d'un Éthiopien avec une longue barbe ». Ce détail, en réalité une tête de Zeus-Ammon ornant le casque du Ptolémée, a été récemment interprété comme l'indice que l'image était alors comprise comme celle des Rois mages, Gaspard, Melchior et le Noir Balthazar<sup>134</sup>. Quant aux gemmes latérales, leurs motifs feraient écho, selon cette grille de lecture, à deux scènes du programme plastique en montrant respectivement l'un des Rois face à Marie et le Christ triomphant<sup>135</sup>. Cette *interpretatio christiana* devient toutefois bien plus difficile à étayer pour les pierres gravées antiques environnantes qui peuvent être attribuées au décor originel<sup>136</sup>. Une intaille en sardonx (fig. 12), sertie sur l'arcade centrale surplombant l'adoration des mages, figure un buste calathophore de Sarapis flottant au-dessus d'un aigle éployé et entre deux enseignes surmontées par des Victoires qui le couronnent<sup>137</sup>. Cette scène, célébrant l'omnipotence salvatrice et cosmique du dieu<sup>138</sup>, s'inscrit dans une série relativement fréquente

---

Museum, inv. IXa 81), cf. Hoster, 1967 ; Brown, 1997 ; Zwierlein-Diehl, 2008b, p. 56-73, 220 sq., 238-247, n° 1, fig. 1-6 et 11-12.

129. Albert le Grand, *De mineralibus* II, 3, 2. Pour la traduction française, cf. Angel, 1995, p. 364-365.
130. Toujours visibles sur une gravure datée de 1671 (Zwierlein-Diehl, 1997b, p. 67, fig. 6).
131. Une hypothèse notamment évoquée par Cordez, 2010, p. 319.
132. Zwierlein-Diehl, 1997b, p. 67, y voit la preuve qu'elles étaient perçues comme des « images sacrées ».
133. Cf. *supra*, n. 29.
134. C'est l'hypothèse formulée par Zwierlein-Diehl, 1997b, p. 64-69, et Zwierlein-Diehl, 1998 p. 50-59 et 92-93, suivie notamment par Henig, 2008, p. 25-26. Considérant que cette question ne peut pas être tranchée (p. 321-322), Cordez, 2010, propose de voir dans le décor de la châsse une manifestation plastique d'une réflexion sur la magie des pierres théorisée notamment par Albert le Grand.
135. C'est le sens que Zwierlein-Diehl, 1997b, p. 71 (cf. aussi Zwierlein-Diehl, 1998, p. 94-95), prête à cette intaille en sardex à l'effigie de Mars debout devant Vénus et ce camée en sardonx figurant, selon elle, Néron couronné par Agrippine la Jeune.
136. Une opinion partagée par Cordez, 2010, p. 321, n. 10.
137. Sur cette gemme inventoriée « 74 – I A 4 – Vogel Nr 10 » (dim. : 2,3 × 1,7 × 0,7 cm), cf. Zwierlein-Diehl, 1998, p. 297, n° 189, avec fig. ; Veymiers, 2009, p. 328, n° V.BAD 10, pl. XX. D'autres intailles à types isiaques ornant actuellement le reliquaire correspondent à des achats réalisés dans les années 1950 et 1960 (cf. Zwierlein-Diehl, 1998, p. 177, n° 40 [cornaline au buste d'Isis], p. 295-296, n° 187 [jaspe au buste de Sarapis], p. 296, n° 188 [cornaline au buste de Sarapis]). Notons que Zwierlein-Diehl, 1998, p. 298, n° 190, reconnaît Sarapis sur une cornaline figurant en réalité Zeus/Jupiter.
138. Sur le thème de Sarapis sur l'aigle, cf. Veymiers, 2003 ; Veymiers, 2009, p. 33-39.

d'intailles datées pour la plupart des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles<sup>139</sup>. Si une telle composition a pu faire l'objet ailleurs d'une relecture chrétienne<sup>140</sup>, rien ne permet de la présager sur l'étonnant réceptacle, dont elle soulignait, de concert avec les autres pierres, le prestige du contenu, tout en contribuant à impressionner les fidèles.



Figure 12 : Intaille en sardonix remployée sur la châsse des Rois mages à la cathédrale de Cologne, II-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Cologne, chœur de la cathédrale, 74 – I A 4 – Vogel Nr 10. D'après Zwierlein-Diehl, 1998, p. 297, n° 189.

Cette interprétation ne s'impose pas davantage pour les camées antiques appliqués sur une croix-reliquaire signalée dans le trésor de la Sainte-Chapelle que Jean de France, duc de Berry, avait fondée en 1405 dans son palais de Bourges pour affirmer son ascendance royale<sup>141</sup>. Commanditée par le prince à l'un de ses orfèvres, un certain Hermann Ruince, pour compenser les croix perdues en 1412, lors du siège de la cité berruyère, l'œuvre ne fut achevée qu'en 1417, soit une année après sa mort<sup>142</sup>. Divers inventaires nous font connaître l'apparence de cette croix, qui abritait derrière son Christ d'or des reliques de la Passion, et dont le décor était rehaussé de neuf camées<sup>143</sup>, vraisemblablement issus de la collection ducale<sup>144</sup>. L'un d'eux, dressé en 1762 à la suite de la destruction de la Sainte-Chapelle et du transfert de son trésor dans la cathédrale Saint-Étienne, donne l'emplacement précis des pierres gravées avant le démantèlement de leur support à la Révolution française et leur entrée au Louvre<sup>145</sup>. Le revers était

139. Cf., outre l'exemplaire étudié *infra*, n. 213, ceux recensés dans Veymiers, 2009, p. 135 et 326-330, n° V.BAD 1, 3, 5-12, 15-16, 18-25 et 27-34, pl. 52-54 et XX ; Veymiers, 2011, p. 241 et 252-253, n° V.BAD 37 et 39-40, pl. 11-12 ; Veymiers, 2014, p. 220, n° V.BAD 41, 43-44, pl. 12.

140. Cf. *infra*, p. 71.

141. Détruite à la Révolution française. Les camées ont été transférés en 1793 au musée du Louvre. Cf. Blanchet, 1900 ; Donzet, Siret, 1981, p. 210-212, n° 170 ; Provost *et al.*, 1992, p. 113, n° 038.297 ; Chancel-Bardelot, Raynaud, 2004, p. 207-208, n° 53. Sur la Sainte-Chapelle de Bourges, construite sur le modèle de la chapelle palatiale fondée par saint Louis à Paris, cf. essentiellement Chancel-Bardelot, Raynaud, 2004 ; Raynaud, 2004.

142. Sur les orfèvres du duc de Berry, et en part. Hermann Ruince (diversement orthographié selon les sources), cf. Verlet-Réaumont, 1977, en part. p. 60.

143. Les descriptions fournies par ces inventaires – le plus ancien étant daté de 1564 – sont éditées par Blanchet, 1900.

144. Sur la collection glyptique du duc de Berry, cf. notamment Donzet, Siret, 1981, p. 210.

145. Archives départementales du Cher, C 777. Cf. Blanchet, 1900, p. 249-250 (« pièce justificative III »).

marqué au centre par un camée en sardonix du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 13) montrant un prince trônant couronné par deux anges<sup>146</sup>. Sans doute rapportée d'abord au duc de Berry, la scène fut retouchée dans un second temps et réinterprétée comme un triomphe du Christ<sup>147</sup>. Les autres camées étaient fixés de part et d'autre des branches de la croix. Parmi eux, au revers du bras droit, une sardonix (fig. 14) était ornée d'un buste de Sarapis, vu de profil vers la gauche, les épaules drapées dans un chiton et himation, la tête parée d'une *anastolè* et couronnée d'un imposant *calathos*<sup>148</sup>. C'est de loin le type le plus fréquent sous lequel le dieu est mis en scène dans la glyptique d'époque impériale<sup>149</sup>. Un autre camée en sardonix mis au jour dans l'atrium d'une habitation pompéienne en constitue l'équivalent le plus proche<sup>150</sup>, ce qui invite à dater l'exemplaire palatial du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Ce camée à l'effigie de Sarapis avait été réemployé, comme les autres pierres figurant, notamment, Jupiter, Minerve ou Junon, dans le cadre d'un projet visant à exalter la grandeur de son commanditaire, le duc de Berry, qui avait fait ériger à sa propre gloire la Sainte-Chapelle où il désira d'ailleurs être inhumé<sup>151</sup>.



Figure 13 : Camée en sardonix d'une croix-reliquaire du duc de Berry à la Sainte-Chapelle de Bourges, XIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Paris, musée du Louvre, MR 80 (Bj 1878). Ph. © Marie-Lan Nguyen.

146. Paris, musée du Louvre, MR 80 (Bj 1878). Cf. Blanchet, 1900, p. 240-242, n° 5 ; Ridder, 1924, p. 178, n° 1878, pl. XXI ; Donzet, Siret, 1981, p. 210-211, n° 170-1 ; Chancel-Bardelot, Raynaud, 2004, p. 207-208, n° 53-1. Pour son rapprochement avec un camée conservé à Munich, cf. Wentzel, 1957, p. 37, fig. 1 et 1a, p. 52, n° 16 ; Coche de la Ferté, 1960 (qui reconnaît toutefois sur les deux scènes le triomphe du Christ).
147. Un nimbe crucifère y fut grossièrement incisé, ainsi que des lettres grecques correspondant aux noms des archanges Gabriel et Michel.
148. Paris, musée du Louvre, MR 59 (Bj 1824). Dim. : H. 3,7 cm. Cf. Blanchet, 1900, p. 243, n° 7, fig. 5 ; Ridder, 1924, p. 173, n° 1824, pl. XXI ; Donzet, Siret, 1981, p. 211, n° 170-4 ; Chancel-Bardelot, Raynaud, 2004, p. 207, n° 53-4 ; Veymiers, 2009, p. 246, pl. V, n° I.AB 134.
149. Cf., outre les exemplaires étudiés *infra*, n. 165, 226, 230-231 et 238, ceux recensés dans Veymiers, 2009, p. 26 et 232-262, n° I.AB 1-317, pl. 7-22 et II-VIII ; Veymiers, 2011, p. 239 et 246-249, n° I.AB 318-350, pl. 4-6 ; Veymiers, 2014, p. 207 et 213-216, n° I.AB 353-393 et 396, pl. 3-7.
150. Napoli, Museo Archeologico Nazionale, 158810. Cf. Veymiers, 2009, p. 244, n° I.AB 119, pl. V (avec la bibliographie antérieure).
151. La Sainte-Chapelle prit ainsi une vocation commémorative (cf. Lehoux, 1956).



Figure 14 : Camée en sardonix d'une croix-reliquaire du duc de Berry à la Sainte-Chapelle de Bourges, 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Paris, musée du Louvre, MR 59 (Bj 1824). Ph. © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Hervé Lewandowski.

## INTAILLES ET EMPREINTES SIGILLAIRES

Si les gemmes antiques sont ajustées sur diverses pièces de bijouterie et d'orfèvrerie <sup>152</sup>, elles sont souvent aussi, en ce qui concerne les intailles, montées sur des matrices de sceaux, renouant ainsi avec leur usage antique le plus courant <sup>153</sup>. Déjà attesté à l'époque carolingienne, comme nous l'a révélé le sceau de Charlemagne, le phénomène se développe dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle dans toute l'Europe à la faveur de nouvelles pratiques sigillaires qui se diffusent au sein d'un plus large éventail social.

Le plus souvent, les intailles sigillaires ont été desserties de leurs matrices originelles à l'époque moderne pour être récupérées en raison de leur préciosité <sup>154</sup>. De très nombreux documents écrits, conservés dans les dépôts d'archives, en ont toutefois gardé la trace sous la forme d'empreintes de cire qui les clôturent pour les valider <sup>155</sup>. Si ces cachets sont muets sur la matérialité

152. Cette pratique se prolonge bien au-delà du Moyen Âge. Citons, par exemple, un coffret du deuxième tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, attribué à l'orfèvre parisien Pierre Delabarre, qui a appartenu au cardinal Mazarin avant d'intégrer le trésor du Grand Dauphin de France ; parmi les quelque 152 camées et intailles qui le recouvrent, on compte une, voire deux, pierre(s) antique(s) au buste de Sarapis (cf. entre autres Angulo Iñiguez, 1989, p. 64-69, n° 32, en part. p. 66.28 et 68.105 ; Arbeteta Mira, 2001, p. 346-347, n° 130).

153. La présence d'intailles antiques dans les sceaux médiévaux a été relevée depuis longtemps (cf. par exemple Wiggert, 1846 ; Smith, 1857 ; Demay, 1877). Sur ces remplois, cf. désormais les réflexions de Henig, 2000 ; Chassel, 2004 ; Macé, 2006 ; Henig, 2008 ; Simonet, 2018 ; Cherry, Henig, D'Ottone Rambach, à paraître.

154. On en possède toutefois un corpus relativement important en Angleterre qui ne cesse de s'enrichir à la faveur de découvertes fortuites (cf. par exemple les exemplaires recensés par Smith, 1857 ; Nelson, 1936, p. 17-25, n°s 23-31, pl. II ; Henig, 2007<sup>3</sup>, p. 191-194 et 237, pl. XXIII, n° M 1-34), contrairement à la France, par exemple, où de telles trouvailles demeurent plus confidentielles, vraisemblablement en raison de différences législatives en matière de patrimoine. Signalons quelques intailles sigillaires dans Linenthal, Noel, 2004, p. 62-64, pl. XXIV, n°s 398-401 ; Hindman, Fatone, Laurent-Di Mantova, 2007, p. 120-123 et 224, n° 19.

155. La recension la plus importante demeure celle de Demay, 1877, comptant 367 intailles, dont 309 *a priori* antiques, utilisées principalement dans le nord et l'ouest de la France.

des pierres utilisées, ils reflètent les images qui y étaient gravées, et parfois les types de monture dans lesquelles elles étaient enchâssées. Ces empreintes sigillaires avaient une valeur identitaire, engageant l'autorité du propriétaire de leur matrice, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une institution. Les actes qu'elles ratifient nous renseignent sur les contextes d'utilisation, explicitant généralement les dates, les lieux, les circonstances et les parties impliquées avec une précision rarement égalée.

L'acquisition d'intailles sigillaires pouvait répondre à des motivations diverses, y compris d'ordre diplomatique. Si leurs propriétaires ont peut-être voulu s'approprier les pouvoirs naturels des gemmes, affirmer une relation mémorielle avec l'Antiquité, afficher leur culture, leur raffinement, voire leur fortune, ils ont pu avoir aussi un souci de sécurité juridique, de tels sceaux étant à la fois solides et difficiles à falsifier<sup>156</sup>. La valeur emblématique de ces sceaux passe avant tout par leur image. Il convient ainsi de s'interroger sur les raisons qui ont conditionné les choix figuratifs et sur les messages que recouvraient ces gestes. D'aucuns ont tenté d'évaluer le degré de connaissance de la signification antique de ces images chez leurs nouveaux utilisateurs<sup>157</sup>. Bien que souvent irrésolue, la question n'est pas sans pertinence, mais elle a parfois conduit à considérer tout écart sémantique comme autant de malentendu ou confusion<sup>158</sup>. Qu'ils aient ou non compris leur sens originel, les propriétaires cherchaient avant tout des images qui étaient aptes à répondre à leurs propres besoins. Ainsi faudrait-il sans doute davantage concevoir leurs démarches en termes d'« appropriation » que d'« incompréhension »<sup>159</sup>. Chaque motif offrait en fait un large potentiel de redéploiement sémantique et pouvait être diversement perçu selon les intentions de leurs utilisateurs.

Ces lectures médiévales sont parfois éclairées par une inscription gravée sur la monture métallique qui entoure la pierre. Certaines images font l'objet d'une herméneutique chrétienne<sup>160</sup>. Ainsi en est-il d'une intaille utilisée dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle par l'archevêque de York, Roger de Pont-l'Évêque, qui figurait un grylle combinant trois masques avec la légende ✠ *Caput Nostru(m) Trinitas Est* (« Notre tête est la Trinité »)<sup>161</sup>. D'autres images sont plutôt intégrées dans la pensée courtoise, comme une Vénus à demi nue sur une sarde

---

Pour l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et la Hongrie, cf. respectivement Hiebaum, 1931 ; Leemans-Prins, 1983 ; Laurent, 2001 ; Gesztelyi, Rácz, 2006.

156. Ainsi que le note Chassel, 2004, p. 51-52.

157. Cf. notamment Henig, 2008.

158. Cf. par exemple les cas d'« Antiquity misunderstood » relevés par Cherry, 1999. De tels malentendus culturels, dus à une perte de la signification originelle, ont été décelés durant l'Antiquité et définis comme des formes d'« iconatrophie » (cf. Keesling, 2005).

159. Cf. à ce titre les remarques judicieuses de Kinney, 2011, p. 111-112.

160. Pour divers exemples relevés en Angleterre, cf. Cherry, 1999 ; Henig, 2008, p. 26 et 30-31.

161. Sur cette intaille en contre-sceau, connue par des empreintes datées entre 1154 et 1174, cf. entre autres *Vetusta Monumenta*, 1747, pl. LIX ; Smith, 1857, p. 72 ; Cherry, 1999, p. 145 ; Henig, 2007<sup>3</sup>, p. 193, n° M 22 ; *Durham Cathedral Muniments*, 2011, p. 682, n° 3220.

remployée au début du XIV<sup>e</sup> siècle dans une matrice nous disant ✠ *Je sui sel de amour lel* (« Je suis le sceau de l'amour loyal »)<sup>162</sup>. Le dialogue entre l'image et l'inscription gravée est parfois subtil, renvoyant à des citations bibliques, muées en jeux d'esprits. Tel était le cas de l'intaille utilisée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par les abbés de Saint-Maur-des-Fossés qui représentait un Silène ivre dans une matrice accompagnée de la légende ✠ *Gra(tia) dei sum id quod sum* (« Par la grâce de Dieu, je suis ce que je suis »)<sup>163</sup>. Lorsque l'inscription n'a rien à voir avec l'image, c'est l'identité du sigillant qui nous renseigne parfois sur son choix. La présence d'un aigle peut s'expliquer, par exemple, par le prénom Jean du propriétaire, en référence au symbole de l'un des évangélistes<sup>164</sup>. Bien des cas demeurent toutefois obscurs, nous imposant de résister à cette tentation moderne de vouloir toujours à tout prix trancher dans l'éventail des possibilités.

Les divinités isiaques sont représentées, comme les autres membres du panthéon gréco-romain, dans ce véritable trésor d'images antiques offert par la sigillographie médiévale. L'attestation la plus ancienne, mais aussi la plus célèbre, est celle que dom Mabillon avait relevée sur certains actes de Charlemagne. Ce sceau royal est en fait plaqué au bas de deux jugements, l'un rendu au palais de Düren le 28 juillet 775, l'autre à celui d'Aix-la-Chapelle le 8 mars 812 (fig. 15)<sup>165</sup>. Si ces sentences sont bien intitulées au nom de Charlemagne, elles étaient prises par le tribunal royal, placé sous l'autorité du comte du Palais. Les empreintes de cire réalisées avec ce sceau (fig. 16) révèlent l'usage

162. London, British Museum, 1865,0208.1. Cf. Tonnochy, 1952, p. 148, n° 721, pl. XV ; Henig, 2008, p. 26, fig. 1. Sur le nu antique dans la sigillographie médiévale, cf. Simonet, 2015.

163. La légende, extraite de la première Épître de saint Paul aux Corinthiens (15, 10), célèbre la grâce divine qui leur a permis d'accéder à leur prestigieux statut. Sur cette pierre, connue par ses empreintes et utilisée en contre-sceau, cf. Demay, 1877, p. 30, n° 109 ; Simonet, 2015, p. 353-354, fig. 7.

164. Ainsi en était-il, entre autres, de Jean du Tour, trésorier de l'Ordre du Temple à Paris, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. Demay, 1877, p. XII, n° 238).

165. Ce sceau est très souvent mentionné dans la bibliographie. Dim. : c. 2,7 × 2,4 cm (sceau) ; 2,4 × 1,8 cm (intaille). Cf. Mabillon, 1681, II, p. 138, V, p. 388-389, pl. XXIV, n° 1 ; Heineccius, 1709, p. 63, pl. III, n° 10 ; Tassin, Toustain, 1759, IV, p. 51 ; Wailly, 1838, II, p. 337-338 et 378, pl. A, n° 9 ; Wiggert, 1846, p. 7, n° 4, pl. IIII, fig. 3 ; Bordier, Charton, 1859, I, p. 190 ; Sickel, 1867, I, p. 350, n° 2 ; Giry, 1894, p. 720 ; Posse, 1909, I, p. 9, pl. 1, n° 5 ; Posse, 1913, V, p. 5, n° 3 ; Ewald, 1914, p. 184, pl. 16, fig. 1 ; Bezold, 1922, p. 40 ; Hiebaum, 1931, p. 14-15, n° 5 ; Tessier, 1962, p. 78 (Charlemagne 2) ; Kittel, 1970, p. 207-208 ; Hornbostel, 1973, p. 402-403 ; Schramm, 1983, p. 34-35, 149, n° 3, et 273, fig. 3 ; Bautier, 1991, p. 16 ; Dalas, 1991, p. 96, n° 17 ; Kornbluth, 1997, p. 47 ; Zwierlein-Diehl, 1998, p. 74 ; Laurent, 2001, p. 3 ; Zwierlein-Diehl, 2007, p. 253 et 470, pl. 191, n° 840 ; Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 243 ; Garipzanov, 2008, p. 217 ; Veymiers, 2009, p. 24, n. 11 ; Kinney, 2011, p. 112 ; Veymiers, 2011, p. 239 et 249, n° I.AB 351, pl. 6.

Empreintes : a) Paris, Archives nationales de France, K 6, n° 7 (acte du 28 juillet 775, Düren) : Mabillon, 1681, VI, p. 498-499, n° LI ; Mühlbacher, 1906, p. 146-147, n° 102 ; Atsma, Vezin, 1986, p. IX et 2-6, n° 619. b) Paris, Archives nationales de France, K 7, n° 18 (acte du 8 mars 812, Aachen [moulage aux Archives nationales de France, D 16]) : Mabillon, 1681, VI, p. 512, n° LXIII ; Douët d'Arcq, 1863, p. 269, n° 16 ; Demay, 1877, p. VI, n° 1, avec fig. ; Mühlbacher, 1906, p. 288-289, n° 216.

d'une intaille antique sertie dans le chaton ovale d'un anneau métallique de dimensions modestes, sur lequel n'était gravée aucune inscription. On y voit le buste de Sarapis, vu de profil vers la gauche, les épaules drapées dans un himation, et la tête coiffée d'un *calathos* évasé, dans le style naturaliste qui se développe au 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., sinon plus tôt<sup>166</sup>. À côté de ce sceau judiciaire, les actes émanant de la chancellerie étaient authentifiés par le sceau personnel du roi<sup>167</sup>, lequel était annoncé dans le texte comme *anulus noster*<sup>168</sup>. Connu par de nombreuses empreintes plaquées sur des préceptes datés du 13 janvier 769 au 9 mai 813 (fig. 17), ce sceau de chancellerie usait d'une autre intaille antique, datée de l'époque antonine, figurant un Romain barbu en buste, vu de profil vers la droite, les épaules drapées dans un *paludamentum*<sup>169</sup>. Le faciès, qui n'est vraisemblablement pas celui d'un empereur romain<sup>170</sup>, était cette fois ceint d'une inscription, gravée sur le sertissage métallique, identifiant le titulaire. Cette légende se présente sous la forme de l'invocation ✕ *Chr(ist)e protege Carolum Rege(m) Franc(o)r(um)* (« Christ, protège Charles, roi des Francs »)<sup>171</sup>. Charlemagne inaugure ainsi un type sigillaire auquel ses successeurs restèrent longtemps fidèles, en usant de pierres antiques, ou de pierres contemporaines imitant l'antique<sup>172</sup>. On en a conservé un exemplaire en cristal de roche, remployé vers l'an Mil dans une croix gemmée du trésor

166. Sur ce type, cf. *supra*, n. 149. Pour quelques parallèles stylistiquement proches, cf. Veymiers, 2009, p. 245, n° I.AB 123, pl. V, p. 252, n° I.AB 199, pl. 16, p. 261, n° I.AB 302, pl. 22.

167. Sur cette dichotomie du sceau royal, apparue sous Charlemagne en raison d'une administration plus complexe, cf. Bautier, 1991, p. 16.

168. Cf. par exemple les préceptes de novembre 775, d'octobre 781 et du 31 août 790 dans Atsma, Vezin, 1986, p. 8-11, n° 620, p. 54-58, n° 628, p. 72-75, n° 631.

169. Sur ce sceau (dim. : c. 3,4 × 2,8 cm) également illustré par Mabillon, 1681, II, p. 138, V, p. 389-391, pl. XXIII, n° 3, pl. XXIV, n° 1, et pl. XXV, cf. essentiellement Wiggert, 1846, p. 7, n° 5, pl. III, fig. 5 ; Sickel, 1867, I, p. 349-350, n° 1 ; Demay, 1877, p. XXI, n° 292, avec fig. ; Giry, 1894, p. 720 ; Posse, 1909, I, p. 9, pl. 1, n° 4 ; Posse, 1913, V, p. 5, n° 1 ; Philippi, 1914, pl. I, fig. 1 ; Hiebaum, 1931, p. 14, n° 4 ; Tessier, 1962, p. 78 (Charlemagne 1), pl. II, fig. 2 ; Schramm, 1983, p. 34-35, 148-149, n° 2, et 273, fig. 2 ; Dalas, 1991, p. 95, n° 16 ; Kornbluth, 1997, p. 47, fig. 4 ; Keller, 1998, p. 406, fig. 81 ; Zwierlein-Diehl, 2007, p. 253 et 470, pl. 191, n° 839 ; Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 242-243, fig. 8.

170. Ainsi que l'indique Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 242. D'aucuns y avaient reconnu Marc Aurèle (Demay, 1877, p. XXI, n° 292), Commode (Sickel, 1867, I, p. 349), Antonin le Pieux (Posse, 1913, V, p. 5, n° 1), voire un poète ou un philosophe (Philippi, 1914, p. 8).

171. D'aucuns ont considéré que la pierre avait été dotée après l'avènement impérial de Charlemagne d'une nouvelle matrice avec la légende ✕ *Chr(ist)e protege Carolum Imperatorem* (cf. Hiebaum, 1931, p. 15, n° 6, se référant à une empreinte illustrée par Posse, 1910, II, pl. 30, fig. 5, qui la classe toutefois parmi ses « *Fälschungen* »).

172. Sur la continuité du sceau royal au buste de profil au cours du IX<sup>e</sup> siècle, cf. notamment Bautier, 1991, p. 16 ; Kornbluth, 1997, p. 47-49 ; Keller, 1998, p. 410-412 ; Garipzanov, 2008, p. 216-223.

de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle<sup>173</sup>, qui montre le profil royal de Lothaire II entouré de la légende ✠ *Chr(ist)e adiuva Hlotharium Reg(em)* (« Christ, aide le roi Lothaire »)<sup>174</sup>. De toute évidence, le buste masculin et barbu remployé sur le sceau royal de Charlemagne avait été considéré parfaitement adéquat pour incarner son portrait<sup>175</sup>. Il en allait vraisemblablement de même du faciès de Sarapis, dont le *calathos* avait pu être perçu comme une couronne royale<sup>176</sup>. En utilisant des gemmes antiques pour symboliser son autorité, et en suivant à l'exemple de son père Pépin le Bref<sup>177</sup>, Charlemagne se présentait devant ses élites, les destinataires des actes ainsi scellés, en héritier légitime des Romains et de leurs empereurs<sup>178</sup>. Depuis toujours ébloui par Rome, qu'il visita à maintes reprises, il n'hésita d'ailleurs pas, après son couronnement impérial de 800, à sceller les actes les plus solennels au moyen d'une bulle de plomb célébrant explicitement la *Renovatio Roman(i) Imp(erii)*<sup>179</sup>. C'est ce même désir de filiation qu'il exprime encore en se faisant inhumer en 814 dans un sarcophage d'époque antonine figurant le rapt de Proserpine<sup>180</sup>.

173. Cf. notamment Jülich, 1986-1987, p. 159-168, pl. IV ; Pellegris, 2002, p. 140 et 146, fig. 13 ; Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 262.

174. Sur ce sceau à l'antique qui s'inspire de celui de Lothaire I<sup>er</sup>, remployant une intaille romaine, cf. Kornbluth, 1990 ; Kornbluth, 1995, p. 58-63, n° 6, fig. 6 ; Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 267-268, fig. 19.

175. Les portraits monétaires de Charlemagne, frappés à partir de 813, adoptent d'ailleurs un modèle antique, celui d'un buste imberbe de profil, lauréat, et drapé d'un *paludamentum* (Garipzanov, 2008, p. 208-216).

176. Ainsi que le suggère Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 243. L'appropriation dont ont fait l'objet ces intailles est d'ailleurs très bien expliquée par Kinney, 2011, p. 111-112 : « *If Charlemagne needed a seal ring, it was enough to find a gem with the carving of a bearded male head. Whether the male had the attributes of a Roman general or of the god Serapis was of no consequence; both could serve, and both may have been considered Charlemagne's portraits.* »

177. Sur le sceau royal de Pépin le Bref, remployant une camée antique à l'effigie du buste frontal de Bacchus, cf. notamment Posse, 1909, I, p. 9, pl. 1, n° 2 ; Posse, 1913, V, p. 5, n° 2 ; Hiebaum, 1931, p. 13-14, n° 2 ; Dalas, 1991, p. 93, n° 14. Son modèle fut également suivi par Carloman, qui scellait avec une intaille antique montrant un buste de profil souvent pris à tort pour celui d'une bacchante (cf. Posse, 1909, I, p. 9, pl. 1, n° 3 ; Posse, 1913, V, p. 5 ; Hiebaum, 1931, p. 14, n° 3 ; Dalas, 1991, p. 94, n° 15).

178. Donnant ainsi une vocation idéologique à une pratique aristocratique peut-être déjà appliquée depuis longtemps dans un cadre privé (comme le suggère Garipzanov, 2008, p. 218-219, qui refuse d'y voir l'un des aspects de la « Renaissance carolingienne »).

179. Sur cette bulle impériale, relayant une tradition byzantine, cf. Dalas, 1991, p. 97, n° 18. Sur son usage et sa signification, cf. Bautier, 1991, p. 6 ; Garipzanov, 2008, p. 219-221.

180. Comme le souligne à raison Balty, 2008, p. 237. Sur ce sarcophage d'origine romaine, transporté à Aix-la-Chapelle, cf. notamment Nelson, 2000, p. 152-153, qui ne résiste pas à lui attribuer une lecture chrétienne.



Figure 15 : Jugement rendu par le tribunal royal de Charlemagne à Aachen le 8 mars 812. © Paris, Archives nationales de France, K 7, n° 18.



Figure 16 : Moulage du sceau du tribunal royal de Charlemagne, Aachen, jugement du 8 mars 812. © Paris, Archives nationales de France, D 16. Ph. R. Veymiers.



Figure 17 : Sceau de chancellerie de Charlemagne, acte du 7 août 807. © München, Bayerisches Hauptstaatsarchiv, KS 3. Ph. G. Kornbluth.

Les intailles sigillaires deviennent plus populaires vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, peu après l'adoption de grandes matrices métalliques<sup>181</sup>. Si elles sont parfois serties dans ces grands sceaux en tant qu'ornements secondaires<sup>182</sup>, elles sont le plus souvent enchâssées dans des anneaux ou pendentifs, portés à même le corps, qui servaient généralement de contre-sceau. Leurs empreintes apparaissent alors au revers du gâteau de cire, qui pend désormais au bas des actes au moyen de diverses attaches. Si elles offrent une sécurité supplémentaire, elles affirment surtout l'implication personnelle du sigillant lors du scellage. Le puissant évêque de Winchester, Henri de Blois, semble avoir été l'un des précurseurs en la matière sous le règne de son frère Étienne roi d'Angleterre<sup>183</sup>. Dès 1147, sinon plus tôt, il appose sur les chartes épiscopales un grand sceau ovale connu par des empreintes (fig. 18a) qui le figurent en pied, bénissant et tenant un bâton de berger, avec la légende ✠ *Henricus dei gra(tia) Wintoniensis Episcopus* (« Henri, par la grâce de Dieu, évêque de Winchester »). Une intaille antique, faisant office de contre-sceau (fig. 18b), montre les bustes affrontés de Sarapis et d'Isis, reconnaissables à leur couronne respective, le *calathos* et le *basileion*<sup>184</sup>. Ce schéma typiquement romain, qui célèbre l'harmonie du couple divin<sup>185</sup>, se retrouve sur une série assez importante de gemmes datant pour la plupart des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.<sup>186</sup>. Une inscription, dont subsistent seulement quelques lettres<sup>187</sup>, était gravée, en outre, sur la pierre épiscopale qui était sertie dans un anneau, sans doute semblable à celui découvert dans le tombeau

181. Sur ce succès des intailles sigillaires, souvent perçu comme l'un des aspects de la « Renaissance du XII<sup>e</sup> siècle », cf. dernièrement Henig, 2008 ; Simonet, 2018.

182. L'un des exemples souvent évoqués est celui de Boniface de Savoie, archevêque de Canterbury (1241-1270), dont le grand sceau était garni de quatre intailles antiques, parmi lesquelles on a parfois reconnu à tort un buste de Sarapis (cf. Birch, 1887, I, p. 162, n° 1205 ; Hope, 1887, p. 274-275, avec fig. ; Bloom, 1906, p. 111 ; Birch, 1907, p. 74, pl. III, fig. 15 ; Henig, 1983, p. 58-59 ; Williams, 1998, p. 7, n° E 1).

183. Sur Henri de Blois, cf. la biographie récente de Davis, 2009.

184. Dim. : c. 8,9 × 5,7 cm (sceau principal) ; 1,9 × 1,5 cm (contre-sceau). Cf. Franklin, 1993, p. LXXIX-LXXX ; West, 2008, p. 226-229 ; Henig, 2008, p. 29 ; Veymiers, 2014, p. 219, n° V.AAB 43, pl. 11 ; Simonet, 2018.

Empreintes : a) Canterbury, Dean and Chapter Archives and Library, Chartae Antiquae C134 (acte, 1145-1148 [début 1147 ?]) : Franklin, 1993, p. 21-22, n° 31. b-c) Winchester, Winchester College Muniments, mun. 10629 (acte, 1153-1171) et mun. 10630 (acte, 1154-1171) : Franklin, 1993, p. 35-37, pl. IV, n° 52-53. d) Londres, British Library, Seals xxxix.33 (moulage à la Society of Antiquaries, Seal Collection C28) : Birch, 1887, I, p. 352, pl. VI, n° 2241 ; Hope, 1887, p. 290 ; Bloom, 1906, I, p. 113, avec fig.

185. Sur ce thème et sa signification, cf. Tran tam Tinh, 1970.

186. Cf. les exemplaires recensés dans Veymiers, 2009, p. 104-107 et 309-313, n° V.AAB 1-11, 13, 15-29 et 36, pl. 44-47 et XVII-XVIII ; Veymiers, 2011, p. 241 et 251, n° V.AAB 37-39, pl. 10 ; Veymiers, 2014, p. 219, n° V.AAB 41-42 et 44, pl. 11.

187. Signalées par Birch, 1887, I, p. 352, n° 2241 (« *faint traces of an inscription* »). Contrairement à ce qu'affirme West, 2008, p. 227, les autres empreintes en ont également conservé la trace.

de l'archevêque Hubert Walter de Canterbury décédé en 1205<sup>188</sup>. En possédant un tel sceau personnel, Henri de Blois faisait-il preuve d'un penchant particulier pour l'art antique ? Celui qui fut légat pontifical en Angleterre dans les années 1139-1143 s'était en tout cas rendu à plusieurs reprises à Rome, où, si l'on en croit Jean de Salisbury<sup>189</sup>, il aurait même acquis d'« anciennes statues ». Le collectionnisme antiquaire, qui lui est souvent crédité à partir de ce passage<sup>190</sup>, relève en réalité d'une politique mécénale plus large, dont témoignent, notamment, ses nombreux dons ecclésiastiques<sup>191</sup>. Quant à l'intaille remployée dans son anneau, elle l'inscrit dans une pratique suivie par nombre de ses contemporains, et en particulier les hauts dignitaires de l'Église. C'était notamment le cas du plus célèbre archevêque de Canterbury, Thomas Becket, qui utilisait, en guise de contre-sceau, en 1162 une intaille à l'effigie d'un dieu juvénile, peut-être Mercure, nu à côté d'une colonnette<sup>192</sup>. Le choix d'Henri de Blois de recourir à une pierre montrant deux bustes affrontés n'était vraisemblablement pas innocent. Si une telle image pouvait évoquer les liens entre deux membres d'une même famille<sup>193</sup>, elle pouvait aussi prendre une connotation chrétienne. Ce schéma avait en effet été adopté dès l'Antiquité par les chrétiens pour célébrer la *concordia apostolorum* qu'incarnaient saint Paul et saint Pierre<sup>194</sup>. Or, les deux apôtres étaient particulièrement vénérés à Winchester, figurant d'ailleurs en vis-à-vis sur la matrice en métal utilisée comme contre-sceau en 1185 par le successeur de Henry, l'évêque Richard d'Ilchester, avec la légende ✠ *Sunt Michi Sint Q Boni Petrus Paulusq(ue) Patroni*<sup>195</sup>. Il est donc possible, ainsi le suggère une récente hypothèse<sup>196</sup>, que Henry avait cette même lecture à l'esprit lorsqu'il porta son choix sur une intaille à l'effigie d'un couple se faisant face.

188. Sur cette bague en or, remployant une intaille magique en plasma à l'effigie de Chnoubis, cf. Henig, 1983, p. 57-58, n° 1, pl. I.A ; Henig, 2007<sup>3</sup>, p. 73 et 192-193, n° M 20.

189. Jean de Salisbury, *Historia Pontificalis*, à propos d'un voyage effectué vers 1170 (cf. Chibnall, 1986, p. 79 : *veteres statuas emit*). Sur la date de ce voyage, cf. Franklin, 1993, p. XLVI-XLVII.

190. Notamment chez Henig, 2008, p. 29.

191. C'est ce qui ressort de l'analyse fine que propose West, 2008, du passage de Jean de Salisbury.

192. Le sertissage métallique était marqué par la légende ✠ *Sigillum Tome Lund*. On en a conservé qu'une seule empreinte. Cf. Burt, 1869, p. 85-86, avec fig. ; Cheney, Jones, 1986, p. 13-14, n° 23, pl. IV ; Henig, 2008, p. 30.

193. C'était, par exemple, le cas du sceau de deux frères de Rouen remployant une intaille aux bustes affrontés de Caracalla et Julia Domna avec la légende ✠ *Sigillu[m] Amauricii Grossi et Rogeri Fratris* (Demay, 1877, p. xxi, n° 300).

194. Sur le type en général, cf. essentiellement Huskinson, 1982. Pour son adaptation sur les gemmes chrétiennes, cf. Spier, 2007, p. 75-76, n° 451, pl. 54, et p. 99, n° 579, pl. 73.

195. Il s'agit du deuxième sceau utilisé par l'évêque. Cf. Birch, 1887, I, p. 352, n° 2242 ; Heslop, 1984, p. 309, n° 346, avec fig. ; Franklin, 1993, p. LXXX-LXXXI, n° 193.

196. Développée par West, 2008, p. 227-229 et suivie par Simonet, 2018.



Figure 18a-b : Sceau et contre-sceau de l'évêque de Winchester Henri de Blois, acte des années 1153-1171. © Winchester, Winchester College Muniments, mun. 10629.

Une herméneutique chrétienne a en tout cas conditionné le choix de l'initiale sigillaire que le chapitre du prieuré bénédictin de la cathédrale de Durham, fondé en 1083 par l'évêque anglo-normand Guillaume de Saint-Calais<sup>197</sup>, utilisa durant plus de 250 ans. De très nombreux actes ont conservé entre la fin du XII<sup>e</sup> et le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle le souvenir d'un sceau monastique circulaire (fig. 19a), remontant peut-être à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, sinon plus tôt<sup>198</sup>, qui figure une croix entourée de la légende ✠ *Sigillum Cudberhti præsulis s(an)cti* (« Sceau de Cuthbert, le saint évêque »). Sous l'autorité du prieur Bertram, en exercice de 1189 à 1213<sup>199</sup>, le chapitre de Durham introduit au revers du gâteau de cire un contre-sceau (fig. 19b) révélant l'usage d'une gemme tardo-hellénistique de haute qualité à l'effigie du buste de Sarapis<sup>200</sup>. Le dieu y apparaît de face,

197. Sur cette fondation bénédictine, cf. notamment Aird, 1998, p. 100-141.

198. Ainsi que le suggère, notamment, Piper, 1989, p. 443, en raison du style des lettres de la légende.

199. Sur la date d'introduction de ce contre-sceau, cf. Piper, 1989, p. 443-444, n. 38.

200. Dim. c. 5,1 cm (sceau principal) ; 3,8 cm (contre-sceau). Cf. Dugdale *et al.*, 1817, I, pl. III.2 ; Raine, 1828, p. 212 ; Longstaffe, 1858, p. 55-56 ; Bloom, 1906, p. 112 ; Birch, 1907, p. 93, pl. II, fig. 17 ; Bezold, 1922, p. 40-41 ; Wormald, 1975, p. 592 ; Piper, 1989, p. 443-444 ; Bailey, 1995, p. 195 ; Cherry, 1999, p. 143 et 145, n. 2 ; Veymiers, 2011, p. 239 et 246, n° I.AA 96, pl. 4 ; Veymiers, 2014, p. 209, n° I.AA 96.

Empreintes : a) Durham University Library, Archives and Special Collections, Misc. Ch. 55 (acte, 12 avril 1302), 1208 (acte, 1189-1213), 1235 (acte, 18 oct. 1419), 1250 (acte, 1189-1213), 1252 (acte, 1214-1234), 1256 (acte, 28 oct. 1445), 1259 (acte, 20 févr. 1469/70), 1273 (acte, 18 janv. 1439/40), 1280 (acte, 8 déc. 1468), 1281 (acte, 17 déc. 1471), 1282 (acte, 16 mars 1449/50), 1487 (acte, 6 sept. 1446), 4545 (acte, 17 déc. 1316), 5590 (acte, 1279-1308) ; 2.4.Spec.5a (acte, fin du XII<sup>e</sup> siècle) ; 3.6.Spec.2 (acte, 11 juin 1322), 3 (acte, 10 août 1321) et 6 (3 févr. 1312) ; 1.8.Spec.16 (acte, 1258-1290) et 18 (acte, 1278) ; 2.8.Spec.48

drapé dans un chiton à large encolure en V, un pan de l'himation passant sur l'épaule gauche. Sa tête, légèrement tournée vers la gauche, est parée d'une *anastolè*, coiffée d'un large *calathos* et auréolée de feuilles d'olivier<sup>201</sup>. S'il est moins fréquent que la vue de profil<sup>202</sup>, le type au buste frontal est plus précoce, se retrouvant sur une série d'intailles et de camées, dont plusieurs présentent un style d'époque hellénistique<sup>203</sup>. Les empreintes révèlent que la gemme était sertie dans une monture métallique circulaire sur laquelle était gravée la légende ✠ *Caput Sancti Oswaldi Regis* (« Tête de saint Oswald, le roi »). Ce contre-sceau symbolisa l'autorité du chapitre de Durham jusqu'aux années 1470 (fig. 20), voire plus tard. D'autres monastères se servirent ainsi successivement d'une intaille antique comme marque d'identité collective<sup>204</sup>. L'abbaye bénédictine de Selby, dans le Yorkshire du Nord, associa, par exemple, au XIII<sup>e</sup> siècle un sceau à l'effigie de saint Germain d'Auxerre à une gemme en contre-sceau montrant le buste impérial d'Honorius dans une monture légendée ✠ *Capud Nostrum Cristus Est* (« Notre tête est le Christ »)<sup>205</sup>. Cette pratique n'était nullement limitée à l'Angleterre. Le chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Noyon a ainsi gardé sa fidélité entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle à une gemme à l'effigie d'un grylle à deux visages, accompagnée de la légende ✠ *Ave Maria gracia plena* (« Salut Marie, pleine de grâce »)<sup>206</sup>. La valeur emblématique de ces intailles tenait souvent au regard que les membres du clergé posaient sur leurs images. Les sceau et contre-sceau du chapitre de Durham fonctionnaient ainsi comme un véritable

---

(acte, 1218-1234) ; 1.9.Spec.38 (acte, 1<sup>er</sup> mai 1409) ; 2.9.Spec.11 (acte, 1258-1272 ou 1286-1290) ; 3.12.Spec.14 (acte, 1197[?]-1208) ; etc. : Greenwell, Hunter Blair, 1918, p. 162-163, n° 3427, pl. VI, Durham Seals 64 ; *Durham Cathedral Muniments*, 2011, p. 751, n° 3427. b) London, British Library (?) (acte, 1261 [moulage au British Museum, 2000,0103.68]) : Birch, 1887, I, p. 416, n° 2511. c) Cardiff, National Museum of Wales : Williams, 1998, p. 19, n° E320-322. d) London, National Archives – Public Record Office, E 212/105 (acte, 1248) et E 329/445 (acte, 1448) : Ellis, 1986, p. 32, pl. 16, n° M306.

201. Parfois pris pour des éclairs (Greenwell, Hunter Blair, 1918, p. 163, n. 31b), d'où les attributions à Zeus/Jupiter (Raine, 1828, p. 212 ; Longstaffe, 1858, p. 56 ; Bloom, 1906, p. 112 ; Piper, 1989, p. 444).

202. Sur les bustes de profil, cf. *supra*, n. 149.

203. Cf. les exemplaires recensés par Hornbostel, 1973, p. 161-167 ; Veymiers, 2009, p. 25 et 222-232, n° I.AA 1-92, pl. 1-7 et I-II ; Veymiers, 2011, p. 239 et 246, n° I.AA 93-95, pl. 4 ; Veymiers, 2014, p. 212-213, n° I.AA 97-104, pl. 3. Pour des équivalents particulièrement proches d'époque hellénistique, cf. une cornaline du I<sup>er</sup> siècle (Bern, Antikensammlung, DL 76 : Veymiers, 2009, p. 223, n° I.AA 8, pl. I) et une sarde du II<sup>e</sup> siècle (Wien, Kunsthistorisches Museum, IX B 284 : Veymiers, 2009, p. 223, n° I.AA 52, pl. I).

204. Sur les intailles sigillaires comme signes collectifs, cf. Chassel, 2004, p. 48 et 51.

205. L'empereur est identifié par l'inscription *DN HONORIVS AVG* gravée sur la pierre. Sur cette intaille, utilisée au début du XIII<sup>e</sup> siècle par l'abbé Richard, puis sur une charte datée de 1282, cf. entre autres *Vetusta Monumenta*, 1747, pl. LIV ; Dugdale *et al.*, 1821, III, p. 498, pl. XX, fig. 4 ; Birch, 1887, I, p. 735, n° 3981, pl. XI (acte, 1282) ; Ellis, 1986, p. 80, pl. 37, n° M762 ; Cherry, 1999, p. 144 ; Henig, 2007<sup>3</sup>, p. 192, n° M16.

206. Sur cette intaille attestée par des empreintes datées de 1209 à 1462, cf. Demay, 1877, p. XIX, n° 251 ; Laurent, 2001, p. 6, n° 9.

diptyque en renvoyant aux deux saints northumbriens du VII<sup>e</sup> siècle placés au cœur de son culte, l'évêque ermite Cuthbert et le roi martyr Oswald. Ainsi que l'évoque, entre autres, le moine Siméon, le corps de Cuthbert et la tête d'Oswald avaient été transférées en 1104 dans un même reliquaire au sein de la nouvelle cathédrale normande de Durham<sup>207</sup>. Lorsque ce réceptacle de bois fut ouvert en 1827, on y découvrit une croix pectorale en or, sertie de grenats, dont la forme est identique à celle du sceau capitulaire de saint Cuthbert<sup>208</sup>. Trois crânes y ont également été signalés, dont l'un, présentant une blessure<sup>209</sup>, a ensuite été identifié comme celui de saint Oswald<sup>210</sup>. Avec son large *calathos*, la tête de Sarapis parût aux moines des plus adéquates pour incarner sur leur contre-sceau celle du roi Oswald, représenté le plus souvent avec une imposante couronne (fig. 21)<sup>211</sup>.



Figure 19a-b : Sceau et contre-sceau du chapitre du prieuré de la cathédrale de Durham, acte des années 1218-1234.

© Durham University Library, Archives and Special Collections, 2.8.Spec.48.

- 
207. Siméon de Durham, *Libellus de exordio atque procursu istius, hoc est Dunhelmensis, ecclesie* I, 1 (rédigé entre 1104 et 1107) ; cf. Rollason, 2000, p. 16-17. Sur l'histoire de ces reliques, initialement conservées à Lindisfarne, cf. notamment Bailey, 1995 (en part. p. 200, pour les autres sources du XII<sup>e</sup> siècle relatant la translation de 1104).
208. Sur la croix de saint Cuthbert, cf. Raine, 1828, p. 211-212, pl. I, fig. 3 ; Longstaffe, 1858, en particulier p. 55 ; Coatsworth, 1989.
209. Si l'on en croit vers 1165 le moine Reginald de Durham, *Vita Sancti Oswaldi* II, 51 (cf. Bailey, 1995, p. 205), la tête couronnée d'Oswald conservait la marque du coup d'épée qui lui prit la vie lors de la bataille de Maserfield.
210. Après la réouverture de la tombe en 1899 (cf. Bailey, 1995, p. 203-208).
211. Cf. par exemple la tête-reliquaire de la cathédrale de Hildesheim qui atteste la popularité du culte d'Oswald sur le continent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (Hildesheim, Dommuseum, DS 23 ; cf. notamment Geddes, 1980, p. 143-144, pl. XXIE ; Barnet, Brandt, Lutz, 2013, p. 88-89, n° 31).



Figure 20 : Contre-sceau du chapitre du prieuré de la cathédrale de Durham, acte du 17 déc. 1471. © Durham University Library, Archives and Special Collections, Misc.Ch. 1281.



Figure 21 : Tête-reliquaire de saint Oswald à la cathédrale d'Hildesheim, c. 1185-1189. Hildesheim, Dommuseum, DS 23. D'après Barnet, Brandt, Lutz, 2013, p. 89, n° 31.

L'image de Sarapis pourrait avoir fait l'objet d'un type de lecture similaire sur une intaille sigillaire se rapportant à l'abbaye bénédictine fondée à Soissons vers 557 par le roi mérovingien Clotaire I<sup>er</sup> pour abriter le tombeau de saint Médard<sup>212</sup>. L'un des abbés du XIII<sup>e</sup> siècle, Jérôme de Coucy, apposa sur des chartes datées des années 1258-1268 un sceau (fig. 22a) le montrant debout, tête nue, avec la légende ✠ *S(igillum) Ieronimi abbatis s(an)c(t)i Medardi Sues-sionen(sis)* (« Sceau de Jérôme, abbé de Saint-Médard de Soissons »). Le revers des empreintes fait apparaître un contre-sceau (fig. 22b) qui révèle l'usage d'une

212. Sur cette fondation et son histoire, cf. notamment Defente, 1997.

intaille du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle montrant le buste calathophore de Sarapis au-dessus d'un aigle aux ailes repliées et entre deux enseignes surmontées de Victoires <sup>213</sup>. La pierre était désignée sur la monture métallique comme ✠ *Secretum meum* (« Mon secret »), une formule courante soulignant sa valeur identitaire et juridique, et soulignant l'implication personnelle de Jérôme dans le scellage des chartes <sup>214</sup>. En dehors d'une légende explicite, il paraît difficile de percevoir le sens qui était attribué par l'abbé à son intaille sigillaire. Une telle image pouvait en effet endosser diverses significations <sup>215</sup>. D'aucuns ont ainsi proposé que l'aigle accompagnant le buste de Jupiter entre deux Victoires sur une gemme utilisée en contre-sceau (fig. 23) dès les années 1150 par le comte William de Gloucester, puis après sa mort en 1183 par sa fille Isabel, renvoyait à saint Jean l'Évangéliste <sup>216</sup>. Là était en tout cas la lecture traditionnellement octroyée par les bénédictins de l'abbaye de Saint-Èvre de Toul à la scène d'apothéose de Claude, emporté par un aigle et couronné par une Victoire, sur un camée de sardonix ornant jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle le reliquaire de la tête de sainte Aprône <sup>217</sup>. L'abbé Jérôme a-t-il perçu de même l'image de son contre-sceau ? Le contexte nous invite ici à explorer une autre piste. Plutôt que Jean, c'est le saint local, Médard lui-même, que notre abbé devait plus vraisemblablement reconnaître dans le profil de Sarapis. L'un des épisodes les plus fameux des récits hagiographiques qui circulaient alors à Soissons fait en effet intervenir un aigle, venu protéger Médard d'une pluie torrentielle en éployant ses vastes ailes <sup>218</sup>.

213. Dim. c. 7,4 × 4,7 cm (sceau principal) ; 2,9 × 2,6 cm (contre-sceau). Cf. Labande, 1914, p. 36-37, n° 70, pl. XIII ; Veymiers, 2014, p. 220, n° V.BAD 45, pl. 12.

Empreintes : a) Archives du palais de Monaco, T 79, Donchery (acte, juin 1268). b) Archives du palais de Monaco, T 78, Donchery (acte, janvier 1258 [moulage aux Archives nationales de France, S 2073 bis]).

214. Sur cette formule et ses équivalents, cf. Chassel, 2004, p. 52 ; Macé, 2006, p. 214-215.

215. Sur ce type, cf. *supra*, n. 138-139.

216. Henig, 2008, p. 29 (qui y reconnaît à tort Sarapis, le dieu n'ayant nul *calathos*). Sur les empreintes, cf. Patterson, 1973, p. 24, 82, 104, 115-116, 125 et 156-157, n°s 77, 105, 120, 122, 136 et 172, pl. XXXIb (William), p. 24, 130-131 et 134-142, n°s 140, 144-146 et 148-149, pl. XXXIe (Isabelle) ; McEwan *et al.*, 2012, p. 87-89, n° 36 (William), p. 96-97, n° 39 (Isabelle). Bien qu'elles renvoient à l'image, les légendes accompagnant la pierre sous la forme de maximes insistent surtout sur la notion de protection : ✠ *Aquila su' et custos comitis* (« Je suis l'aigle et le gardien du comte ») chez William ; ✠ *Ego su' Aq(u)ila : custos d'ne mee* (« Je suis l'aigle ; Seigneur, sois mon guide ») chez Isabelle.

217. Sur ce camée acquis par Louis XIV en 1685 et conservé au Cabinet des médailles de Paris, cf. Babelon, 1897, p. 137-140, n° 265 ; Vollenweider, Avisseau-Broustet, 2003, p. 109-110, n° 120 ; Zwierlein-Diehl, 2008a, p. 265.

218. Cf. entre autres la *Vita Medardi* rédigée après 886 au sein même du monastère de Soissons (cf. *Acta sanctorum junii* 2, 1698, p. 83), ou celle écrite vers 1076 par Radbod, l'évêque de Tournai-Noyon (*Acta sanctorum junii* 2, 1698, p. 87).



Figure 22a-b : Moulage du sceau et contre-sceau de l'abbé Jérôme de Saint-Médard de Soissons, acte de janvier 1258.  
© Paris, Archives nationales de France, S 2073 bis. Ph. R. Veymiers.



Figure 23 : Contre-sceau de la comtesse Isabel de Gloucester, acte des années 1216-1217. © Aberystwyth, The National Library of Wales, The Penrice and Margam MSS. 2042.

Les intailles sigillaires ne sont pas réservées aux milieux ecclésiastiques. S'il relève d'abord de l'anthropologie des élites, leur usage en contre-sceau, mais parfois aussi comme sceau principal de petite taille, touche dès le XIII<sup>e</sup> siècle des rangs très divers de la société<sup>219</sup>. Une large gamme d'individus s'approprie ainsi des images qui sont appelées à les représenter, sans que l'on puisse véritablement comprendre leurs choix. Ces marques d'identité personnelle sont d'ailleurs souvent accompagnées de légendes nominatives, à l'instar de celle qui entourait

219. Chassel, 2004, p. 45 et 47-48.

l'intaille du sceau du seigneur breton Guillaume I<sup>er</sup> de Lohéac<sup>220</sup>. On en a conservé une empreinte partielle (fig. 24), datée des années 1200-1205, qui fait apparaître l'inscription ✠ *S[igillum Guillel]mi de Loiac* (« Sceau de Guillaume de Lohéac ») autour d'une pierre du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle à l'effigie d'Isis debout, brandissant un sistre, la tête coiffée d'un *basileion*, face à une divinité *velificans* difficile à préciser<sup>221</sup>. Les légendes identifiant les sigillants mettent parfois en exergue le terme *secretum*, ou l'un de ses équivalents, tels *custos* ou *clavis*, qui expriment la fonction performative du sceau ou du contre-sceau dans la validation des actes<sup>222</sup>. Le contre-sceau (fig. 25) utilisé en 1247 par André Polin, prieur de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en France au moment où se préparait la septième croisade<sup>223</sup>, est ainsi désigné de ✠ *Secretum A(ndree) prioris* (« Secret d'André, prieur »). Cette légende accompagnait une intaille figurant un buste imberbe et drapé, vu de profil, qui cumule, selon un type panthéiste d'origine alexandrine attesté aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles<sup>224</sup>, divers attributs divins, soit un *calathos*, des rayons solaires et un trident autour duquel s'enroule un serpent<sup>225</sup>. Le sceau (fig. 26) apposé dès 1280, sinon plus tôt, par Jean d'Avesnes, seigneur de Beaumont, dans le Hainaut, porte, lui, le nom de *Clavis S'D(omi)ni [Johannis] de Avesnis* (« Clé du sceau du Seigneur [Jean] d'Avesnes »). Deux écus surimposés sur la monture inscrite encadrent une intaille d'époque impériale ornée d'un buste barbu, vu de profil et coiffé d'une sorte de *calathos*, qu'il faut vraisemblablement identifier à Sarapis<sup>226</sup>. Jean d'Avesnes suivait ainsi

220. Sur ce défenseur de la duchesse Constance et de son fils Arthur qui se serait opposé à Richard Cœur de Lion, cf. Du Paz, 1619, p. 625. Guillaume de Lohéac serait décédé en 1205 (Levot, 1857, p. 358).

221. Dim. 3,2 cm (sceau). Cf. Demay, 1877, p. XXIII, n° 341 (parmi les « pierres gnostiques »). Empreinte : Paris, Archives nationales de France, L 977 (acte, 1200-1205 [moulage aux Archives nationales de France, D 341]) : Douët d'Arcq, 1863, p. 640, n° 2604.

222. Cf. *supra*, n. 214.

223. Sur son rôle dans l'organisation du passage des croisés vers l'Orient, cf. notamment Carraz, 2005, p. 495.

224. Sur ce type qui dérive des bustes dits de « Sarapis panthée » et se décline sous des combinaisons variées, cf. les exemplaires cités par Veymiers, 2009, p. 209, n. 388. L'une de ces intailles a même été mise au jour en Bretagne, dans le *vicus* romain de Vindolanda (cf. Birley, Greene, 2006, p. 101-102, n° 41 ; Henig, 2007<sup>3</sup>, p. 208 et 281, pl. LXVII, n° App. 148 [jaspe rouge trouvé dans un contexte de la fin du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.]).

225. Dim. : 2,3 cm (contre-sceau). Cf. Demay, 1877, p. VII, n° 9 (où le buste est identifié à tort comme celui d'Isis).

Empreinte : a) Dainville, Archives départementales du Pas-de-Calais, Trésor des chartes d'Artois, A 11, 8bis (acte, octobre 1247 [moulage aux Archives nationales de France, D 9]) : Demay, 1877, p. 309, n° 2850.

226. Dim. 2,8/2,6 cm (sceau). Cf. Laurent, 2001, p. 10 et 20, n° 36, pl. VI, fig. 22 ; Veymiers, 2014, p. 216, n° I.AB 394, pl. 7.

Empreintes : a) Autrefois au Archives de l'État à Mons, Chartier de l'abbaye de Bonne-Espérance (acte, 1280 ; détruit en 1940 [moulage à Bruxelles, Archives générales du royaume, I 347 – 275]) : Laurent, 2003, p. 98, n° 275. b) Archives de l'État à Mons, Trésorerie des comtes de Hainaut, 133 (acte, février 1284).

l'exemple de son père Baudouin, fils de la comtesse Marguerite II de Hainaut et de Flandre, qui recourait à un contre-sceau remployant une intaille à l'effigie de Bacchus enfant dans une monture inscrite ✠ *Clavis Sigilli* <sup>227</sup>.



Figure 24 : Moulage du sceau du seigneur Guillaume I<sup>er</sup> de Lohéac, actes des années 1200-1205. © Paris, Archives nationales de France, D 341. Ph. R. Veymiers.



Figure 25 : Moulage du contre-sceau du prieur André Polin de l'ordre de l'Hôpital en France, acte d'octobre 1247. © Paris, Archives nationales de France, D 9. Ph. R. Veymiers.



Figure 26 : Moulage du sceau du seigneur de Beaumont Jean d'Avesnes, acte de 1280. © Bruxelles, Archives générales du royaume, I 347 – 275.

227. Sur ce contre-sceau connu par des empreintes datées entre 1257 et 1288, cf. Laurent, 2001, p. 8 et 18, n° 26, pl. IV, fig. 15.

Les pierres se transmettaient parfois d'un individu à l'autre, en particulier entre les membres d'une même famille qui trouvaient là l'opportunité de souligner la continuité de leur lignage<sup>228</sup>. La comtesse Isabel de Gloucester récupéra ainsi la gemme en contre-sceau à l'effigie de Jupiter sur l'aigle qu'avait utilisée jusqu'en 1183 son père William, en l'adaptant toutefois à une autre matrice, porteuse d'une nouvelle légende<sup>229</sup>. Les liens entre les individus qui employaient successivement la même intaille sigillaire ne sont pas toujours clairs. Ainsi en est-il des dénommés Ralph de Multon et William de Burdon, le fils de Roger de Biscopton, dans la région de Durham. Leur sceau nous est connu par deux empreintes (fig. 27-28) qui révèlent entre la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle l'usage de la même pierre romaine à l'effigie du buste drapé de Sarapis, vu de profil, la tête coiffée du *calathos*, dans des montures respectivement légendées ✠ *Sigill(um) Radulfi [de Mu]ltun*<sup>230</sup> et ✠ *Sigill(um) Wilelmi d'Burdon*<sup>231</sup>. Dans le Vogtland, au cœur du Saint Empire, l'un des fils du seigneur de Plauen Heinrich III, Heinrich le Jeune, chanoine de Magdeburg, Meissen et Naumburg, avait utilisé comme sceau (fig. 29) en 1329 une intaille du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle à l'effigie de Sarapis et Hélios entourée par la légende ✠ *Secretum H(einrici) De Plawe* (« Secret de Heinrich de Plauen »)<sup>232</sup>. Les deux divinités reconnaissables, l'un, au *calathos*, l'autre, à la couronne radiée y sont figurés en bustes affrontés, épousant ainsi un schéma qui associe généralement Sarapis à sa parèdre Isis<sup>233</sup>. La *concordia* entre Sarapis et Hélios est ainsi soulignée sous un type qui se matérialise, plus souvent, sous la forme d'un baiser

228. Cf. à ce titre Chassel, 2004, p. 51, et Simonet, 2018, qui citent, en guise d'exemple, l'intaille sigillaire de Gautier, le chambrier de Louis VII, qui est réutilisée en 1211 par son fils, l'évêque de Paris Pierre de Nemours (Demay, 1877, p. xxiv, n° 344). Notons que la pierre est d'époque médiévale et ne reproduit nullement un buste égyptien (*contra* Chassel, 2004, p. 49, 51 et 53).

229. Cf. *supra*, n. 216.

230. Dim. 3,5 × 2,9 cm (sceau). Cf. *Durham Cathedral Muniments*, 2011, p. 347, n° 1843A ; Veymiers, 2011, p. 240 et 249, n° I.AB 352, pl. 7.

Empreinte : a) Durham University Library, Archives and Special Collections, 5.3. Eleemos.3a (acte, c. 1197-1217).

231. Dim. 3,2 × 2,5 cm (sceau). Cf. *Durham Cathedral Muniments*, 2011, p. 107, n° 481 ; Veymiers, 2011, p. 240 et 249, n° I.AB 352, pl. 7.

Empreinte : a) Durham University Library, Archives and Special Collections, Misc.Ch. 2332 (acte, début du XIV<sup>e</sup> siècle ?).

232. Dim. 2,9 cm (sceau) ; 1,6 × 1,4 cm (intaille). Cf. Posse, 1903, I, p. 2 et 35, n° 199, pl. 25, fig. 3 ; Hiebaum, 1931, p. 2 et 43, n° 83 ; Hornbostel, 1973, p. 403, n. 3, et 404 ; Veymiers, 2011, p. 241 et 251-252, n° V.AAB 40, pl. 10.

Empreinte : a) Autrefois à Dresden, Hauptstaatsarchiv, 10001 Ältere Urkunden, Nr. 2492 (acte, 9 août 1329 ; disparu en 1940-1945 [reproduction galvanoplastique à Dresden, Hauptstaatsarchiv, 12880 Siegel, Nr. 8747]).

233. D'aucuns avaient d'ailleurs considéré à tort le buste radié comme celui d'Isis (cf. Posse, 1903, I, p. 35, n° 199 ; Hiebaum, 1931, p. 43, n° 83). Sur le type de Sarapis et Isis en bustes affrontés, cf. *supra*, n. 184-185.

échangé<sup>234</sup>. Quelques années plus tard, l'intaille sigillaire de Heinrich le Jeune fut transmise dans des circonstances obscures à une autre famille de haute noblesse thuringienne<sup>235</sup>. On la retrouve en effet au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle dans l'un des sceaux (fig. 30-31) employés par le comte de Käfernburg-Schwarzburg Günther XII avec la légende ✠ *Sec(retim) Gun(theri) Senior Com(itis) D' Kevernb'g* (« Sceau de Gunther l'Aîné, comte de Kevernburg »)<sup>236</sup>.



Figure 27 : Sceau de Ralph de Multon, acte non daté. © Durham University Library, Archives and Special Collections, 5.3.Elemos.3a.



Figure 28 : Sceau de William de Burdon, acte non daté. © Durham University Library, Archives and Special Collections, Misc.Ch. 2332.

234. Cf. par exemple une bague en or du III<sup>e</sup> siècle réputée provenir de Tarse en Cilicie (Veymiers, 2009, p. 107-108 et 310, n° V.AAB 12, pl. 45). Sur ce thème du baiser du Soleil, que l'on a souvent mis en rapport avec un rituel du *Sarapieion* d'Alexandrie décrit par des auteurs chrétiens du IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle, cf. Tran tam Tinh, 1984.

235. Ainsi que l'indique à raison Posse, 1903, p. 8, n° 24 (*contra* Hiebaum, 1931, 1931, p. 60, n. 1, qui préfère y voir deux pierres différentes, « *da diese Darstellung* [selon elle, Isis et Sérapis] *nicht selten vorkam* »).

236. Dim. c. 3 cm (sceau). Cf. Wiggert, 1846, p. 18-19, n° 33, pl. II, fig. 4 ; Posse, 1903, I, p. 2 et 8, n° 24, pl. 4, fig. 6 ; Hornbostel, 1973, p. 403, n. 4 et 404 ; Veymiers, 2011, p. 241 et 251-252, n° V.AAB 40, pl. 10.

Empreintes : a) Thüringisches Staatsarchiv Meiningen, Urkunde Gemeinschaftliches Hennebergisches Archiv, Urk. Nr. 441 (acte, 18 juillet 1354). b) Landesarchiv Thüringen – Staatsarchiv Rudolstadt, Sondershausen Urkunden 1363 April 5 (Reg. 827) (acte, 5 avril 1363). c) Landesarchiv Thüringen – Staatsarchiv Rudolstadt, Sondershausen Urkunden 1355 September 29 (acte, 29 sept. 1355 ; sceau détruit). d) Autrefois à Staatsarchiv Magdeburg (acte, 4 octobre 1356).



Figure 29 : Reproduction galvanoplastique du sceau de Heinrich le Jeune de Plauen, acte du 9 août 1329. © Dresden, Hauptstaatsarchiv, 12880 Siegel, Nr. 8747.



Figure 30 : Sceau du comte Günther XII de Käfernburg-Schwarzburg, acte du 18 juillet 1354. © Thüringisches Staatsarchiv Meiningen, Urkunde Gemeinschaftliches Hennebergisches Archiv, Urk. Nr. 441.



Figure 31 : Sceau du comte Günther XII de Käfernburg-Schwarzburg, acte du 5 avril 1363. © Landesarchiv Thüringen – Staatsarchiv Rudolstadt, Sondershausen Urkunden 1363 April 5 (Reg. 827).

Si elles étaient toujours populaires au XIV<sup>e</sup> siècle, les gemmes sigillaires se font beaucoup plus rares dans les siècles qui suivent. Leur usage se prolonge toutefois dans le nord de l'Italie, où elles servaient souvent d'outils professionnels<sup>237</sup>. Ainsi en était-il d'un certain Bertholomeus Crispus, docteur en lois de l'université de Pavie, qui avait pris pour signet (fig. 32) une intaille du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle au buste de Sarapis, vu de profil, la tête coiffée du *calathos*, connue par une empreinte datée de 1426<sup>238</sup>. Il en va de même dans le royaume médiéval

237. Notamment chez des marchands florentins (cf. Simonet, 2018, selon la recension de Demay, 1877), qui relaient là une ancienne tradition (cf. Bigwood, 1908, signalant quelques intailles sigillaires utilisées aux XIII-XIV<sup>e</sup> siècles par des marchands italiens actifs dans le nord de l'Europe).

238. Dim. 1,7 × 1,5 cm. Cf. Veymiers, 2014, p. 216, n° I.AB 395, pl. 7.

Empreinte : a) Paris, Archives nationales de France, K 62, n° 24 (acte judiciaire, 1426 [moulage aux Archives nationales de France, S 0142]).

de Hongrie où les pierres gravées antiques apparaissent même en plus grand nombre dans les sceaux utilisés au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le plus souvent sans légende <sup>239</sup>. En 1523, peu avant le désastre de Mohács, qui marqua le début de la domination ottomane, l'un des hauts dignitaires ayant scellé une mission diplomatique (fig. 33-34) s'était servi d'une intaille du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle figurant Isis assise sur un trône pour offrir son sein au petit Harpocrate <sup>240</sup>. Relativement fréquente dans la glyptique d'époque impériale <sup>241</sup>, l'image d'Isis *lactans* avait pu être aisément perçue dans le monde chrétien comme celle d'une Vierge à l'Enfant <sup>242</sup>.

Figure 32 : Sceau de Bertholomeus Crispus, acte de 1426. © Paris, Archives nationales de France, S 0142. Ph. R. Veymiers.



Figure 33 : Charte établie à Buda le 12 juin 1523. © Budapest, Magyar Nemzeti Levéltár, DL 24876.



Figure 34 : Sceau d'un haut dignitaire hongrois, charte du 12 juin 1523. © Budapest, Magyar Nemzeti Levéltár, DL 24876/6.

239. Gesztelyi, 2011, p. 259.

240. Dim. 1,5 × 1,2 cm (gemme). Cf. Gesztelyi, Rácz, 2006, p. 128-129 et 186, n° 109 ; Gesztelyi, 2008, p. 561.

Empreinte : a) Budapest, Magyar Nemzeti Levéltár, DL 24876/6 (charte du 12 juin 1523 comportant originellement 20 empreintes de sceaux).

241. Sur ce type et sa signification, cf. Tran tam Tinh, 1973. Pour un exemplaire particulièrement proche, cf. un lapis-lazuli du II-III<sup>e</sup> siècle (Ann Arbor, Kelsey Museum of Archaeology, 26024), dans Bonner, 1950, p. 258, pl. II, n° 29.

242. Ainsi que le suggère Gesztelyi, 2008, p. 561. Sur la question souvent débattue d'une éventuelle filiation entre les images d'Isis et de la Vierge allaitant, cf. notamment Tran tam Tinh, 1989 ; Langener, 1996 ; Higgins, 2012.

Tous ces exemples à types isiaques révèlent combien l'histoire des gemmes antiques au Moyen Âge est d'une inépuisable richesse. Appréciés tant pour leur matérialité que pour les images qui y sont gravées, comme le révèlent les descriptions des lapidaires, ces objets précieux se sont alors offerts de nouvelles vies dans des contextes socioculturels variés où ils se sont souvent reconfigurés. Appliqués sur des orfèvreries religieuses servant souvent de reliquaires, ils ne sont qu'un élément d'un système, qui prend globalement sens, et dont ils ne peuvent donc être désolidarisés. Intégrés dans des pièces de bijouterie ou des matrices de sceaux, ils prennent une valeur identitaire, servant les besoins de leur propriétaire. En fonction de leur biographie respective, des gemmes véhiculant des images identiques, tel le buste de Sarapis, se prêtent ainsi à des lectures différenciées, souvent inattendues.



Figure 35 : Enluminure sur parchemin d'une Weltchronik composite, Regensburg, 1400-1410. © Los Angeles, The J. Paul Getty Museum, Ms. 33, fol. 63v.

Ce large spectre sémantique impose d'aborder si possible chacune de ces pierres dans l'environnement social et physique où elle avait évolué. Ceux qui s'approprièrent ces objets ne cherchaient vraisemblablement pas à percer le sens antique de leurs images. Leur regard était conditionné par leur propre culture visuelle. Dans une démarche similaire, les artistes médiévaux amenés à transcrire en images les divinités antiques faisaient appel à la tradition figurée contemporaine<sup>243</sup>. Ainsi en est-il, par exemple<sup>244</sup>, des idoles de Sarapis ou

243. C'est ce phénomène qu'Erwin Panofsky avait voulu définir par son fameux « principe de disjonction » entre formes iconographiques et contenus sémantiques (cf. Panofsky, 1960, p. 84, à partir d'un constat déjà établi dans Panofsky, Saxl, 1933, p. 237).

244. Citons également des enluminures du XV<sup>e</sup> siècle mettant en scène une Isis ou Isis-Io médiévale dans des manuscrits du *De Claris mulieribus* de Boccace ou de l'*Épître d'Othéa*

d'Apis adorées par des fidèles agenouillés, les mains jointes, dans des tenues médiévales sur des enluminures (fig. 35) accompagnant au début du XV<sup>e</sup> siècle les vers d'une *Weltchronik* composite, intégrant essentiellement l'œuvre si populaire du poète Rudolf von Ems <sup>245</sup>.

---

de Christine de Pisan (cf. entre autres les folios reproduits dans Baltrušaitis, 1985, pl. V [Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms. Fr. 598, fol. 16v, daté de 1403] et VI [Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Ms. 9392, fol. 28v, daté c. 1460]).

245. Los Angeles, The J. Paul Getty Museum, Ms. 33, fol. 55v (Sarapis) et 63v (Apis). Cf. *Acquisitions/1988, The J. Paul Getty Museum Journal*, n° 17, 1989, p. 116-119, n° 27. Sur la *Weltchronik* de Rudolf von Ems, composée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, cf. Ehrismann, 1915, en particulier p. 119, à propos de Sarapis et Apis (évoqués à la fin du troisième âge).